

Les périodes de confinement, également de déconfinement que nous vivons, sont exigeantes pour les parents appelés à devenir 24h/24 sans répit les chefs d'orchestre d'un accordage familial suffisant sans pouvoir s'appuyer comme habituellement sur les différents réseaux : école, voisins, logopèdes, crèche, grands-parents,.... La nécessité de l'entraide entre parents, de la présence solide du réseau social environnant et des professionnels de l'aide s'affirme plus que jamais dans cette période où justement, ces ressources ne se déploient plus dans les mêmes modalités.

Pour élever un enfant, les parents ne suffisent pas. C'est, pour lui, une nécessité d'être entouré et guidé par une diversité d'adultes, parents, familiaux et professionnels.

Tenter de prévenir les effets délétères d'une expérience de confinement et de repli des familles sur elles-mêmes, repenser le rôle habituel de la famille et la nécessaire alliance éducative autour de l'enfant est le défi de ce texte.

Daniel Coum est psychologue clinicien, psychanalyste, directeur des services de Parentel spécialisés dans l'approche psychologique des relations entre parents et enfants. Il est également Maître de conférences à l'université de Bretagne et auteur de nombreux livres dont « Que veut dire être parent aujourd'hui » (Erès, 2014), « Paternités » (2016).

yapaka.be

Coordination de la prévention
de la maltraitance
Secrétariat général
Fédération Wallonie-Bruxelles
de Belgique
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



FAIRE FAMILLE AU TEMPS DU CONFINEMENT ET EN SORTIR...

DANIEL COUM

116 yapaka.be

LECTURES

TEMPS D'ARRÊT

FAIRE FAMILLE AU TEMPS DU CONFINEMENT ET EN SORTIR...

Daniel Coum

yapaka.be

Faire famille au temps du confinement et en sortir...

Daniel Coum

Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes. – 8 parutions par an.

Directrice de collection : Claire-Anne Sevrin assistée de Diane Huppert ainsi que de Meggy Allo, Laurane Beaudelot, Philippe Dufromont, Audrey Heine et Habiba Mekrom.

Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'Enseignement, Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, Administration générale des Maisons de Justice, Administration générale du Sport, Administration générale de la Culture et ONE), la collection « Temps d'Arrêt / Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be

Comité de projets : Mathieu Blairon, Nicole Bruhwylter, Olivier Courtin, Jean-Marie Delcommune, Anne-Marie Dieu, Marleine Dupuis, Nathalie Ferrard, Ingrid Godeau, Louis Grippa, Françoise Guillaume, Pascale Gustin, Françoise Hoornaert, Farah Merzguioui, Sophia Mesbahi, Raphaël Noiset, Nathalie Van Cauwenberghe, Françoise Verheyen.

Comité directeur : Frédéric Delcor, Liliane Baudart, Annie Devos, Lise-Anne Hanse, Alain Laitat, Raphaël Noiset, Benoît Parmentier, André-Marie Poncelet.

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Éditeur responsable : Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles.
Mai 2020, édition mise à jour (1^{ère} édition électronique avril 2020)

En temps de crise et de confinement	5
Une expérience partagée	5
A quoi avons-nous affaire ?	6
Une épreuve qui fait grandir ?	7
Premières impressions	9
Un coûteux soulagement.	9
L'enfant dès son plus jeune âge est un « aimant ».	10
La jouissance de l'entre-soi.	12
A toute chose malheur est bon, mais... ..	14
La famille, s'en servir pour s'en passer.	18
Pas d'enfant sans famille	18
Être parent par temps de crise... pas impossible	21
Le confinement familial, un oxymore.	24
La difficulté d'être parent, au temps du confinement...	
et en tout temps	25
Faire face ne va pas de soi pour tout le monde	25
Dur, dur d'être parent	26
Le risque d'en faire trop	28
La difficulté d'être enfant... par temps de confinement ...	30
Dur, dur d'être un enfant	30
Et pour les adolescents ?	32
Alors de deux choses l'une.....	33
Des pistes pour s'en sortir sans sortir.	34
Des solutions oui, mais lesquelles ?	34
Structurer l'espace	36
Structurer le temps	37
Structurer les relations.	38
Quelques points de repère pour la pratique	41
Le mythe de la parentalité positive	41
La nécessité de déléguer	43
Demander de l'aide	46

Car un enfant, ça s'éduque à plusieurs	47
La parentalité, c'est le partage de l'enfant	47
De la cohérence éducative entre les parents et l'école	48
La compétence des parents : un autre point de vue	51
Aider les parents, une proposition contre-intuitive ?	56
Bibliographie	58

En temps de crise et de confinement

Une expérience partagée

Les possibilités offertes de mettre en place un dispositif d'expérimentation sont, en sciences humaines, légitimement limitées. Pour autant, il nous faut bien mettre nos connaissances à l'épreuve des faits et tirer quelques enseignements des expériences vécues. Aussi les situations exceptionnelles qui mettent en tension les individus et les liens dans lesquels ils naissent, grandissent et déploient leur existence constituent-elles des moments précieux à observer, à analyser et à exploiter. Les mesures de confinement prises par la plupart des gouvernements pour lutter contre la propagation du coronavirus durant ce printemps de l'année 2020 en font partie en ce qu'elles provoquent une situation exceptionnelle : l'assignation à résidence de la population revient à non seulement clouer au sol les avions nous privant ainsi de toute possibilité d'arpenter la planète mais également à contraindre tout autant les individus à rester chez eux alors même que les existences humaines sont habituellement rythmées par les allers et les retours, les séparations et les retrouvailles, l'alternance des moments de présence et d'absence, de proximité et de distance.

Des effets de cela, l'on ne peut se contenter d'être le témoin ni l'observateur, quand bien même il serait avisé. Il faut en être l'analyste. Il se trouve que notre propos s'ancre dans une expérience qui, d'être vécue et non pas « scientifique » (au sens des exigences académiques actuelles dont la crise aura au moins révélé la relativité), notre propos, donc, n'en a pas moins de légitimité à se faire entendre. Il s'appuie sur quelques trente années de pratique clinique en institu-

tion ainsi que de recherche et d'enseignement à l'université, expérience que les témoignages des parents confrontés au confinement et recueillis dans le cadre de ce dispositif institutionnel d'aide psychologique qui constitue notre terrain, tout autant clinique que de recherche habituel, sont venus enrichir.

A quoi avons-nous affaire ?

La cohabitation forcée, la proximité obligée, la promiscuité imposée, sans échappatoire possible et sans perspective de fin : voilà ce qui caractérise les conditions de vie exceptionnelles dans lesquelles les individus d'aujourd'hui ont été plongés et auxquelles ils consentent à se soumettre, peu ou prou, au prix du repli des liens familiaux sur eux-mêmes pour une durée indéterminée. Si le confinement concerne tout autant les célibataires isolés que les « sans domicile fixe », les personnes âgées dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD en France, les maisons de repos en Belgique, que les militaires cantonnés sur leur navire ou dans leur caserne, la majorité des personnes concernées par le confinement en font l'expérience « en famille ». Car, qu'il s'agisse de parents seuls – des mères le plus souvent – ou de familles homoparentales, de couples recomposés ou d'origine, de parents « biologiques » ou adoptifs... la vie de famille est l'ordinaire.

En conséquence de quoi les parents se révèlent être les chevilles ouvrières du confinement. Sans eux, la stratégie gouvernementale d'isolement et d'assignation de la population à résidence n'aurait pas été

1. En 1989, naissait Parentel. Nous nous faisons fort, à l'époque, de développer une pratique clinique d'orientation psychanalytique, au téléphone, auprès des parents en difficulté avec un enfant. L'expérience, les milliers de consultations réalisées, les élaborations théoriques auxquelles celles-ci ont donné lieu et l'affutage constant de notre outil de travail (c'est-à-dire nous-mêmes !) nous permettent de porter témoignage de la pertinence et de l'efficacité d'un tel dispositif. Celui-ci donc confirme nos hypothèses : au téléphone, le travail clinique est possible, mais pas à n'importe quelles conditions. Renseignements sur www.parentel.org

possible. Les parents sont implicitement convoqués à cette place particulière de devoir mettre en œuvre une politique sanitaire dont la réussite repose pour une large part sur leur consentement. Or celui-ci ne leur a non seulement pas été demandé mais s'est imposé à eux comme si leur enrôlement allait de soi. Ce n'est, en l'occurrence, pas tant leur responsabilité ordinaire et légitime qui est sollicitée qu'un hyper engagement de circonstances. L'exigence de réussite – réussir son couple, l'éducation de ses enfants, sa vie – qui pesait déjà sur eux porte également désormais sur les implications du confinement. Il faut réussir son confinement, c'est à dire en l'occurrence s'occuper de ses enfants 24h / 24, 7 j / 7 pendant plusieurs mois. L'effort s'entend, en toute circonstance, pour autant qu'il ait du sens et une échéance. Mais s'agissant de celui qui est demandé aux parents, il suppose d'eux de contrevenir à l'essence même de la parentalité. Telle est notre hypothèse. En effet, être parent c'est ne pas pouvoir tout faire pour son enfant. Donc le parent est condamné à échouer ! Et s'il l'est ordinairement, il l'est d'autant plus voire plus que jamais aujourd'hui. Et la souffrance, qui en est le prix à payer, provient de ce qu'il leur est demandé de réussir alors même que c'est non seulement impossible, mais en fait contrindiqué. Tel est le paradoxe que les parents affrontent à travers cette expérience de confinement dont nous nous proposons d'étudier les effets dans les liens familiaux et sur les sujets qui les composent, espérant en cela en tirer quelques enseignements tant au plan théorique que clinique.

Une épreuve qui fait grandir ?

« À quelque chose malheur est bon » aurait dit ma grand-mère qui ne manquait pas d'à-propos. Qu'est-ce que cela veut dire ? Si le confinement est une épreuve, et il l'est, il faut se souvenir de ce que l'épreuve est, quelle qu'elle soit, une initiation. De deux manières au moins. De gré : on la choisit, comme une

épreuve sportive à l'occasion de laquelle l'on tente de battre un record aux fins d'en sortir augmenté des bénéfices d'une victoire supplémentaire sur soi ou sur d'autres ; elle devient alors une mission à remplir, un objectif à atteindre, un défi à relever. Le défi stimule et l'action prend sens qui nous fait aller puiser, non sans un certain plaisir malgré l'effort ou la frustration, dans nos ressources les plus profondes, parfois même méconnues. Les sportifs de haut niveau peuvent en témoigner. Ou de force : l'épreuve s'impose à nous comme une contrainte majeure que l'on subit, sans pouvoir s'y soustraire croit-on dans un premier temps, au motif qu'elle nous est imposée. Nous désirons, en rêve ou dans la réalité, dès lors y échapper car en ces temps d'individualisme forcené, comment l'autre de la loi ou du pouvoir, pourrait-il décider, pour moi, de me priver de cette si chère et si fondamentale liberté ? L'accablement, et moins souvent la révolte, peuvent être au rendez-vous de cette soumission.

Aujourd'hui, la protection de soi-même (ne pas contracter la maladie) sinon une solidarité de nécessité (éviter de la transmettre et/ou d'encombrer les urgences) sont convoquées comme raison suprême pour nous faire accepter, ou tout au moins tolérer, cet outrage majeur à notre si chère liberté individuelle qu'est le « confinement ». Celui-ci suppose tout à la fois interdiction de se déplacer et restriction des contacts physiques avec autrui, sauf avec ceux qui partagent le confinement, qui constituent en l'occurrence la famille. Tel est le paradoxe. Le confinement n'isole véritablement que les personnes qui vivent seules. Les autres, il les contraint à une co-présence obligatoire, une cohabitation forcée, un huis clos familial exceptionnel et possiblement insupportable. Et l'on découvre alors que la famille n'est pas seulement une ressource. Elle peut être également un handicap. Ce qu'il en sortira, de cet empêchement à sortir ? Nul ne le sait. Mais les circonstances valent pour être une occasion offerte d'en faire l'expérience et d'en tirer quelques enseignements.

Un coûteux soulagement

Certes le confinement en famille est source d'inquiétude, de tensions, voire de violences. La démultiplication des dispositifs d'écoute de toutes sortes finirait par nous en convaincre si toutefois nous en doutions. Faut-il que la traversée de l'épreuve soit périlleuse pour que les parents méritent autant de prévenance. Que les parents se le disent : ils ne s'en sortiront pas indemnes ! L'annonce d'un inéluctable cataclysme économique, social et/ou psychologique à venir n'aurait pas déclenché davantage de volonté d'aider, de soutenir, d'accompagner. Les parents seraient-ils à ce point incapables de faire face à l'épreuve qu'ils traversent ? Rien n'est moins sûr. Et à trop vouloir anticiper leurs fragilités et prévenir leurs défaillances, ne leur fait-on pas courir le risque de les précipiter dans la conviction de leur propre insuffisance ? Ne provoque-t-on dès lors, quoiqu'avec la meilleure intention du monde, ce dont on cherche à empêcher le surgissement ? Pour justifier l'aide qui leur est proposée ?

Quelle que soit la réalité des difficultés dont nous présumons l'existence pour justifier le déploiement d'une telle offre d'écoute, cette dernière ne doit pas se substituer à la capacité des parents de trouver les ressources, en eux-mêmes et autour d'eux, pour faire face à une situation extraordinaire. Et l'aide dont les parents, pour autant qu'ils en soient demandeurs, pourraient relever doit selon nous se borner à les soutenir dans la recherche des points d'appui qui leur conviennent, dans l'élaboration des ressources dont ils disposent mais dont ils méconnaissent l'existence, non pas à prescrire « bons » comportements parentaux à adopter en pareille situation et dont l'expert seul aurait le secret.

Mais la réalité des difficultés que certains parents ne manqueront sans doute pas de rencontrer ne doit pas masquer l'avantage que d'autres auront pu tirer de cette réclusion familiale forcée. Comment comprendre que l'on puisse ne pas se plaindre du confinement ? C'est à cette première question que nous nous efforcerons tout d'abord de répondre.

L'enfant dès son plus jeune âge est un « aimant »

Le confinement réunit les conditions d'une expérience singulière de concentration de l'attention sur l'existence des proches, dont l'enfant. Vivre les uns auprès des autres, voire les uns sur les autres, oblige à faire attention à l'autre. Et de l'attention à l'autre à la focalisation sur l'autre, il n'y a qu'un pas que d'aucuns ont tôt fait de franchir voyant là l'occasion de satisfaire un secret désir, toujours pressant, de ne pas se séparer. C'est pourquoi les bonnes intentions de la bien-veillance peuvent vite conduire à l'enfer de la sur-veillance. La sollicitude se mâtine dès lors de domination « soft » mais de domination quand même. Les adolescents ne manquent pas de nous rappeler l'insupportable qui consiste pour eux à ne pas pouvoir échapper au regard, à la voix, à la main du parent, aussi bien intentionné soit-il. La tentation est, pour le parent ordinairement anxieux, d'autant plus grande, et d'y succomber d'autant plus facile, que tout, chez l'enfant, y pousse.

Nous savons d'expérience – et nous l'avons théorisé – que la personne de l'enfant, c'est-à-dire son psychisme mais tout autant son corps ouvre, du fait de son immaturité, la porte à un mode d'investissement singulier dont nous avons eu l'occasion de dire qu'il s'apparentait au lien d'emprise. Si le terme est fort et, habituellement connoté négativement, il n'en est pas moins exact. L'enfant est, au début de sa vie, objet : d'attention, d'amour, de soin, de projections, etc. Quoi

de plus facile à aimer qu'un bébé ? Certes il résiste un peu, mais si peu. Les enfants n'objectent pas à la manière dont ils sont traités, bien ou mal. Seule la symptomatologie infantile vient signaler, pour qui sait la prendre en compte, un malaise dans le lien. Dès lors, en maintenant les enfants à portée de main et de regard parentaux, le confinement permet aux parents la réalisation d'un désir sinon d'un fantasme toujours plus ou moins à l'œuvre : que rien de leur enfant ne leur échappe. Protégé et rassuré, cajolé et consolé, stimulé et encouragé... Telle est la condition de l'enfant et, pour les parents, le lieu d'une satisfaction à peine masquée. Mais ce faisant, l'enfant est également gardé et surveillé, examiné et contrôlé, retenu et enfermé, grondé et corrigé... possiblement violenté. Et s'il satisfait, sans limite et sans culpabilité, la pulsion d'emprise parentale, alors le confinement s'avère hautement nocif pour l'enfant.

Car le destin de l'enfant est de s'émanciper d'une tutelle qui, bien qu'un temps nécessaire, devient domageable lorsqu'elle perdure. La dépendance inaugurale de l'enfant à l'autre parental, pour vitale qu'elle soit, n'est pas moins un « *pharmakon* », c'est-à-dire tout à la fois un remède et un poison. L'amour des parents pour leur enfant, que l'immaturité de celui-ci rend nécessaire, initie une modalité relationnelle asymétrique dont l'enfant se nourrit – être aimé, désiré, choyé – mais dont il n'aura, non sans ambivalence, de cesse que de se défaire pour aimer, désirer et relationner « en son nom propre ». L'on comprend alors l'avidité relationnelle des enfants et tout particulièrement des adolescents à l'endroit de leurs amis, leurs copains ou leurs « potes » comme ils disent. Déployer une vie relationnelle extra-familiale, coûte que coûte, est tout à la fois un moyen et une fin. Un moyen d'échapper à la tutelle parentale par l'établissement de relations nouvelles dans lesquelles prendre position en tant que sujet désirant et non pas comme objet de l'amour de l'autre. Une fin en ce sens que le commerce relation-

nel – social, amical, amoureux, sexuel – ainsi noué va prendre, à partir de la puberté, une place essentielle, c'est-à-dire première, dans toute existence humaine.

Se séparer de ses parents, tel est donc l'impératif majeur qui nourrit la vitalité de l'enfant, puis de l'adolescent et que le confinement vient contrarier. Le rapprochement relationnel et affectif que la fermeture de la famille sur elle-même provoque peut certes satisfaire, un temps, une quête d'amour et d'attention jamais éteinte. Mais l'insupportable d'une proximité d'avec l'objet d'amour premier, surtout s'il s'avère, par complaisance parentale, accessible ne tarde pas à se manifester. La violence dans les liens que le confinement familial fait apparaître est le symptôme d'un excès de proximité, de l'échec d'une séparation affective que la séparation géographique ne vient plus pallier, d'une satisfaction accessible mais angoissante parce qu'interdite et menaçante pour l'intégrité d'une subjectivité naissante.

La jouissance de l'entre-soi

Le repli sur soi et la fermeture du cercle familial sur lui-même se combinent à la projection de la menace sur l'extérieur pour assurer, aux plus anxieux d'entre les parents, une sorte de sécurité. L'entre-soi d'abord contraint et en fait consenti voire cultivé se soutient de la peur de l'étranger, celui qui vient de l'au-delà des frontières, quand bien même celles-ci ne seraient que domestiques. Le « chez soi » exclut, sur le mode de la ségrégation, celui qui n'en est pas en le maintenant hors du cercle familial dont les frontières se densifient jusqu'à devenir étanches. Le confinement généralisé remet au goût du jour la pratique clandestine d'un protectionnisme familial et d'un ostracisme *soft*, autorisé par décision politique, légitimé par la menace de la contagion et adopté avec soulagement. Il faut maintenir la distance, fermer les portes, se doter de masques et de gants, armes de guerre des temps modernes !

Le virus dont l'autre est possiblement porteur ne doit pas entrer « chez soi ». Le confinement légitime dès lors ce qui, en temps ordinaire, ne se justifie que difficilement : garder ses enfants « à la maison », quand bien même il ne s'agit que d'un studio, les protéger de tout contact avec l'extérieur et redoubler de vigilance à leur endroit. La « préoccupation maternelle primaire », ordinairement superfétatoire une fois passé l'âge du sevrage, se réveille à la faveur d'une incitation généralisée à mettre ses enfants à l'abri et fait le lit d'une surprotection autorisée. La dimension possessive de l'amour parental s'en trouve valorisé voire encouragé. Nul doute que certains parents y trouvent leur compte et parmi ceux-ci les plus anxieux d'entre eux, ceux qui voient là pour eux l'occasion de réinvestir une position protectrice qui, d'avoir été douloureusement quittée avec l'avancée en âge de l'enfant, s'en trouve ici et maintenant réhabilitée.

Et que dire des enfants qui, mal séparés, verront, quant à eux, l'occasion de trouver là l'illusion d'une réassurance possible, d'une économie de la séparation, d'une conservation sans fin d'une attention permanente dont ils ne peuvent en fait se passer, au prix d'une dépendance à laquelle ils consentent.

La famille s'unifie alors illusoirement, s'adonnant à la jouissance de la passion identitaire au prix de l'aliénation de chacun à l'union de tous, ensemble connectés à un idéal, une figure totémique, un trait qui étanchéfie la frontière, ordinairement poreuse, entre le privé et le public, le dedans et le dehors, le semblable inclus (il est des nôtres) et le différent exclu (l'étranger, le barbare, l'ennemi). En légitimant le repli de la famille sur elle-même, en prescrivant la clôture de la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, *in fine* en obligeant les individus à choisir leur camp. La politique de confinement va donner raison et autorité à certains parents et en exaspérer d'autres, à créer l'illusion d'une autosuffisance articulée au déni de la nécessité de partager l'enfant, jusqu'à l'exclusion des parents d'origine hors

du champ de la conscience pour certaines familles d'accueil... Alors que d'autres y verront une contrainte majeure, une obligation antinomique avec leur penchant à se reposer sur l'autre (la famille élargie, les professionnels, les institutions) avec la part de culpabilité qu'une telle disposition, contraire à l'idéologie ambiante, suppose.

L'exemple des parents qui, ordinairement, rechignent à confier leur enfant à d'autres, jusqu'à parfois refuser de le scolariser à l'extérieur de leur famille, se faisant forts d'assurer à une progéniture jalousement gardée un enseignement qui satisfera *a minima* aux exigences de la loi sociale mais pas davantage, est à cet égard exemplaire. À la critique éventuellement fondée d'un système scolaire jugé insatisfaisant voire néfaste, s'ajoute, parfois en raison première mais non dite, le refus à peine voilé que l'enfant subisse une autre influence que celle de ses parents. La possessivité parentale y est à son comble qui colonise sans partage la vie de l'enfant pour le soustraire à tout autre point de vue. Nous pouvons identifier dans ces dynamiques familiales les principes mis en œuvre du fonctionnement sectaire, viable le temps de l'enfance mais le plus souvent salutairement, et d'autant plus violemment que l'emprise aura duré, mis en question lorsque survient l'adolescence.

À toute chose malheur est bon, mais...

Certes, en ces temps de crise sociale et sanitaire, les bonnes idées comme les bonnes actions ne manquent pas dont il est cependant difficile de mesurer l'ampleur et surtout d'anticiper la durée. Ici l'on chante ensemble mais chacun seul sur son balcon ; là, des jeunes gens apportent leurs courses à ceux qui pourraient être leurs grands-parents et qui pourtant ne le sont pas ; dans cette famille l'on ressort les boîtes de jeux de société du fond du placard autour desquelles l'on se réunit pour jouer ensemble plutôt que de se brancher,

côte à côte, chacun sur son écran ; et que dire des applaudissements de 20h qui réunissent par la pensée et les bravos, partout dans le pays, des milliers de familles dans une même célébration et une même ferveur. Les soignants, mais également les éboueurs, les livreurs à domicile et autres « petites mains » que sont aussi les caissières des supermarchés font la démonstration de leur nécessité en sortant de l'ombre dans laquelle la médiatisation habituelle des « grands » de ce monde les avait mis...Car on leur doit que le monde tourne encore à peu près rond. Ici encore, frères et sœurs se réconcilient autour d'une mère en fin de vie, alors même que les petits-enfants avaient trouvé bien de rendre visite chaque jour mais sans se concerter à leur grand-mère par Skype. Que de belles initiatives où la solidarité toujours ambitionnée devient, en temps de crise, une réalité en actes, damant le pion à un individualisme ordinaire et tellement fréquent dans nos sociétés postmodernes. Et l'on redécouvre, du fait même d'en être dépossédé, tout l'intérêt voire la nécessité humaine d'accompagner les mourants, de veiller les morts, d'honorer ensemble la mémoire des disparus et de se rassembler pour un dernier hommage, laïc ou religieux, autour de leur cercueil pour les conduire vers leur dernière demeure. L'on se souvient que les plus vulnérables d'entre nous méritent l'attention de tous et de chacun et que les obsèques autant que les rites funéraires sont consubstantiels à notre humanité dans laquelle ils contribuent à maintenir les vivants. D'être empêchés de célébrer nos morts génère un malaise certain, d'autant plus intense qu'il est indéfinissable, et sans doute durable, dont le sentiment de culpabilité immédiatement perceptible mais aux résonnances à venir insoupçonnées donne l'indice.

Tout cela compte, sans aucun doute, mais sans qu'il soit possible d'en estimer l'ampleur ni l'ancrage. Ces découvertes, initiatives et autres prises de conscience qu'une vie meilleure que celle que l'on avait avant la

crise est souhaitable et possible, survivront-elles à l'épreuve du déconfinement ? Rien n'est moins sûr. Et suffiront-elles à contrebalancer les dégâts sociaux et psychologiques que la gestion de la crise sanitaire par le confinement strict de la population ne manque pas de provoquer ? Nous en doutons. Certes le confinement est, d'un point de vue strictement sanitaire, nécessaire nous assure-t-on. Mais à quel prix au plan psychique et relationnel ? Si le coût économique, désastreux en l'occurrence, apparaît nettement sur les écrans radars des économistes donc des politiques – sans que l'on présume de l'ampleur de la casse sociale et psychique que la récession va générer – d'autres maux, en termes de coût humain, peuvent être anticipés : l'isolement des célibataires ; la réclusion augmentée des personnes incarcérées, psychiatriquées ou institutionnalisées; le simple repli obligé des couples et des familles sur elle-même... Et il est incalculable. Après quelques semaines de confinement, nous en recueillons les premiers signes de ce qu'il sera, vraisemblablement, élevé.

Sans doute la crise suscite-t-elle des vocations nouvelles, mobilise-t-elle des ressources insoupçonnées parce qu'inutilisées, génère-t-elle des héroïsmes de circonstances que la vie ordinaire méconnaît. L'adversité crée des occasions d'alliances pour faire face et rien de tel qu'un ennemi commun contre lequel lutter pour resserrer les rangs, dissoudre les discordes et réunir, fut-ce momentanément, dans un même front les ennemis d'hier autour d'une union sacrée des forces vives de la famille, de la nation ou du royaume. Les familles n'échappent pas à la règle : il faut faire face, de concert, et affronter ensemble le virus ennemi, en se soustrayant à sa portée, par le confinement. La solidarité l'emporte sur le sauve-qui-peut ou le chacun-pour-soi. Ce que je fais pour moi, je le fais pour l'autre. Et si nous le faisons ensemble nous serons plus forts ! Aussi peut-on observer que d'être logé à la même enseigne oblige les protagonistes du confinement à

composer avec l'autre autant qu'avec soi-même. C'est le seul moyen de se rendre supportables les uns aux autres afin d'échapper, aussi longtemps que possible, à ce qui pourrait vite devenir un enfer. Les couples découvrent que les différends peuvent être surmontés sans que le divorce, irréalisable en l'occurrence, soit l'unique perspective d'une inimitié que l'on croyait radicale et définitive et qui s'avère en fait passagère ; les parents renoncent, par pragmatisme, aux emportements pourtant ordinairement quotidiens auxquels seul le départ des uns pour l'école et des autres pour le travail mettait momentanément fin. Bref, l'impossibilité de recourir à la facilité oblige à développer des stratégies pour supporter la difficulté. Exit la simplicité, vive la complexité ! Mais de force plutôt que de gré ! Et pour ceux qui le peuvent ! Certes, un grand nombre d'entre nous ne manque en fait pas de ressources. Cependant, et ceux-là retiennent tout particulièrement notre attention, de nombreux parents témoignent de la difficulté voire de l'impossibilité dans laquelle ils se sont retrouvés, en cette période extra-ordinaire, de faire face. En cela comme en toute chose, nos patients nous enseignent. Nous leur devons de nous aider à comprendre ce qui se passe pour eux et pour d'autres.

La famille, s'en servir pour s'en passer

Pas d'enfant sans famille

Outre les incidences politico-morales que cette situation génère, sont mises à l'épreuve nos aptitudes à faire avec, à quelques-uns en famille, l'autre proche, le « prochain familial » : le/la conjoint/e, l'enfant, le parent... Le huis-clos familial est convoqué comme une ressource – « heureusement qu'ils/elles sont là, au moins on n'est pas seul » – ou comme un moindre mal, une compagnie obligatoire, une union de circonstance. Mais le huis-clos familial peut également être un enfer ! L'on se souviendra avec à-propos de la thèse de Sartre – « l'enfer c'est les autres »² – ou, plus précisément encore, celle de Gide et son fameux « familles je vous hais ! ». Ils nous rappellent que clôture du lien familial sur lui-même n'est pas un moindre mal, c'est un mal en soi. L'un comme l'autre disent quelque chose de l'envers du décor : la famille, pourtant valorisée dans tous les sondages d'opinion, y compris chez les jeunes, comme une valeur cardinale et une ressource sûre, est également le lieu de la détestation, de la haine, des mauvais traitements sur les enfants, de la violence conjugale. Difficile, sauf à sacrifier à une idéologie familialiste increvable ou à un utilitarisme de circonstance, de prétendre le contraire. L'harmonie familiale est un doux rêve que la réalité vient mettre à mal. La vie de famille, et les liens familiaux qui s'y nouent, sont une épreuve nécessaire pour advenir. Un mal pour un bien : il faut s'en servir, mais pour pouvoir s'en passer.

En effet, pas d'enfant sans liens familiaux. Et il ne s'agit pas là de « fabriquer la chair » dont on sait maintenant

que les stratagèmes biotechnologiques sont multiples pour pallier les défaillances de la nature. Non, il s'agit de reproduire l'humain, d'instituer la vie, de réunir autour du nouveau-né et quelques années durant, les conditions de possibilité du devenir sujet. Pas de sujet sans une structuration spécifiquement humaine des liens dits familiaux dans le creuset desquels le petit doit devenir un enfant puis un adolescent, puis un adulte... La nécessité est ici anthropologique, c'est-à-dire nécessairement humaine et nécessaire à la reproduction de l'humain. Et notons en passant qu'elle peut se déléguer. Nul besoin d'être géniteur pour être « parent » et investir, de fait, cette immense responsabilité : les pères (toujours supposés avoir transmis leur ADN), les parents adoptifs, les beaux-parents, les assistants familiaux ou parents d'accueil, entre autres, peuvent en témoigner. Car en effet, nous savons désormais que la forme sociale de ces liens importe peu. Exit LA famille. Il y a des familles : monoparentales, homoparentales, adoptives, d'accueil... L'ordre politique, la culture, la société... contraignent, plus ou moins, le scénario familial en en donnant une définition politico-morale-légale. L'étude ethnologique des sociétés d'ailleurs, d'avant et, désormais, d'aujourd'hui en Europe occidentale, nous montre, preuve à l'appui, qu'en la matière la liberté de « faire famille comme on veut » est, d'être devenue la règle, en l'occurrence immense. De la fabrication de la chair à la formation de l'adulte en passant par l'éducation de l'enfant, les manières de faire sont multiples et le désir, en la matière, triomphe. La contrainte, dont on pensait qu'elle était une vérité transcendante ancrée dans les lois de la religion ou celles de la nature, s'avère en fait relative à une société donnée. Donc évanescence. L'idéologie du moment satisfait-elle aux exigences d'un individualisme forcené, d'un libéral « chacun fait ce qui lui plait » ? Alors la liberté devient totale, croit-on : dès lors, le désir de chacun domine la loi collective et le champ des possibles apparaît sans limite. On doit pouvoir faire famille comme on veut ! Mais la liberté n'est jamais sans coût (l'angoisse) mais surtout sans limite :

2. Jean-Paul Sartre, *Huis-clos*, 1944

tout agencement des liens autour de l'enfant ne lui sont pas favorables. L'amour des parents pour leur enfant, tellement désormais valorisé, parce qu'il comporte sa face sombre, ne suffit pas. La psychopathologie infantile et les dysfonctionnements familiaux sont là pour nous en donner la preuve. En effet, si l'attachement semble avoir acquis ses titres de noblesse dans les théories du moment, y souscrire sans recul serait faire injure à celui qui en a fait la théorie inaugurale, il y a bien longtemps, à savoir le psychiatre et psychanalyste anglais John Bowlby. Que soutenait-il ? Ni plus ni moins que l'attachement est la condition de possibilité d'un non moins nécessaire processus de séparation. Nous ne développerons pas ici la complexité de cette thèse brillamment soutenue, quoiqu'autrement, par Françoise Dolto. Mais retenons ceci qui nous intéresse au plus haut point au vu des circonstances : le destin de tout enfant est de se séparer, le temps venu, de ses parents ce qui implique qu'il y ait initialement été suffisamment bien attaché. Autrement dit, si l'amour parental est nécessaire à l'enfant, il ne l'est qu'à la condition d'être limité. L'oiseau doit pouvoir s'envoler du nid dans lequel il a été, temporairement, confiné !

L'épreuve que nous traversons collectivement nous lance un défi que les parents en général et les assistants familiaux en particulier, ont à relever dans des conditions inédites, singulières, exceptionnelles c'est-à-dire quasi-expérimentales. Ils n'ont pas, tels les soignants, à soigner des malades, sauver des vies et accompagner des mourants. Ils ont à s'occuper d'enfants dans des conditions contradictoires, non seulement en fonction de la mission dont ils sont investis, mais aussi en fonction de l'essence même du lien familial. Outre les difficultés auxquelles les uns et les autres vont être confrontés, il s'agit d'en suffisamment bien comprendre les mécanismes pour tenter de prévenir les effets délétères d'une telle expérience de confinement et de repli des familles sur elles-mêmes. Les circonstances nous permettent ici d'en dire quelque chose.

Être parent par temps de crise... pas impossible

Les psychologues que nous sommes, pratiquant de longue date ce que nous appelons désormais « aide à la parentalité », avons recueilli, avec le temps, de très nombreux témoignages, confidences et autres propos de parents de toutes sortes, y compris d'accueil, du fait d'avoir été confrontés à des situations diverses et variées. De fait, et c'est là une caractéristique des temps modernes, chaque parent, chaque éducateur a à inventer sa manière d'être père, mère, grand-parent en tenant compte autant que possible de la singularité de son enfant : on ne s'occupe pas de la même manière de deux enfants inévitablement différents non seulement par leur âge mais par leur tempérament, et également la relation que l'on entretient avec eux... En conséquence de quoi, les enfants, ça va déjà mieux quand on en parle, et au cas par cas.

Cependant, la crise sanitaire que nous traversons confronte les parents à quelque chose de tout à fait inédit et, dans un premier temps, irrémédiablement anxiogène. Inédit parce que le « confinement », qui suppose l'arrêt de la scolarité extérieure, le maintien des enfants chez soi et l'interdiction des regroupements de quelque nature que ce soit, est une mesure à double dimension. Elle est collective (tout le monde ou presque est logé à la même enseigne) et sévère (les restrictions de liberté qu'elle suppose sont drastiques). En effet, la liberté de déplacement, qui rend possible l'activité professionnelle et sociale, c'est-à-dire la séparation et la prise de distance, fait partie des droits fondamentaux des personnes dans une démocratie. Le confinement, d'autre part, est familial. Alors même que la vie de famille est, dans les temps modernes, plutôt dispersée (travail des parents, garde d'enfants, etc.) la cellule familiale est désormais « condamnée » à se replier sur elle-même, bon gré, mal gré, quelques temps, sans aucune échéance *a priori* perceptible.

La chose n'est pas évidente, c'est peu de le dire. Nous sommes bien placés pour dire et rappeler qu'un enfant s'éduque à plusieurs, que deux parents n'y suffisent pas et que les enfants apprécient – ce n'est pas un caprice mais une nécessité – d'avoir affaire à d'autres adultes que leurs seuls parents. Cela est vrai pour toute famille. Cela l'est particulièrement pour les familles rencontrant des difficultés. La distanciation sociale générale prescrite implique de fait une promiscuité familiale qui constitue, à première vue, une contrainte et peut-être même un fardeau pour certains parents. Si de nouvelles manières d'être ensemble peuvent s'y découvrir, elles ne concernent pas tout le monde et caractérisent le début de toute nouveauté. Le confinement peut, pour ceux-là, représenter une aubaine, une occasion de retrouvailles, de réunion, de rassemblement. Momentanément. Le confinement familial, contraire à la vie de famille qui a toujours besoin d'oxygène c'est-à-dire d'ouverture sur l'extérieur, devient vite une gageure. À cette difficulté peut s'ajouter le poids du sentiment de culpabilité, voire de honte, d'éprouver cette crainte, ce regret voire ce refus intérieur d'avoir à s'occuper, 24 h / 24 et 7 j / 7 de ses enfants... L'anxiété, parfois majeure, de la contamination du virus, du déclenchement de la maladie et, *in fine*, de la survenue possible, dans de rares cas, de la mort (inquiétude que la médiatisation de l'épidémie augmente) ne manque pas de saisir les parents. Ceux-ci, en tant qu'homme ou femme, mais également en tant que père ou mère, inévitablement inquiets pour leur propre santé autant que pour la santé de leurs enfants, ne sont pas dans les meilleures dispositions pour rassurer ces derniers dont on sait combien ils sont perméables, d'autant plus qu'ils sont petits, aux émotions de qui s'occupe d'eux et qui, elles aussi, sont contagieuses.

La situation de crise est donc une épreuve pour tout le monde et vécue différemment par chacun. Avec la difficulté supplémentaire que représente le fait de ne pas

pouvoir faire appel aux grands-parents ou à la famille élargie, qui se trouvent eux-mêmes éprouvés (ou soulagés c'est selon) par cette exclusion. L'épreuve suppose de trouver, en soi et autour de soi, des ressources anciennes ou nouvelles pour faire face et aider les enfants dont on a la charge à la traverser. Ou tout au moins à ne pas faire peser sur eux le poids d'une inquiétude, d'un stress, d'un désarroi qu'ils méconnaissent parce qu'il n'est pas le leur mais auquel ils sont inévitablement réceptifs. Sans doute faudra-t-il sortir du placard les jeux de société, les livres à lire ensemble ou chacun dans son coin, et les albums à colorier... Sans doute également gagnera-t-on à établir quelques « règles du jeu familial ». Elles viendront, avec l'aide d'un emploi du temps qui scandera les journées entre travail scolaire, temps partagés et temps d'isolement, structurer les relations de sorte que la vie de famille ne soit pas soumise à la loi de la jungle. Et l'on redécouvre, nous disent certains parents, deux ou trois choses essentielles à cette vie de famille : l'importance de la responsabilité parentale (mélange d'autorité et d'affection, d'amour et de limites) ; le plaisir des activités culturelles partagées ou solitaires (dessin, films, lecture, jeux vidéo, discussions, cuisine, etc.) pour donner une expression acceptable aux émotions éprouvées ; la nécessité des conflits, inévitables mais qui demandent à être surmontés ; et enfin, paradoxalement, l'utilité de l'ennui qui oblige à inventer, à imaginer, à créer.

Nul doute que la période traversée aura été exigeante pour les parents appelés à devenir plus que jamais les chefs d'orchestre d'un accordage familial suffisant. « Prendre sur soi » n'est non seulement pas facile mais est parfois coûteux. Mais leur rôle principal se confirme à cette occasion à savoir apprendre aux enfants à vivre dans cette micro-société qu'est la famille alors qu'une menace plane à l'extérieur, en attendant que le cercle de famille s'ouvre à nouveau. Plus que jamais la nécessité de l'entraide entre parents mais également

dans le réseau social proche, fut-il virtuel, s'affirme : la distanciation est davantage physique que sociale et l'éloignement géographique n'empêche pas le lien social et affectif avec l'extérieur. Mais l'épreuve est rude. Il y aura à en tirer quelques enseignements. Nul doute que « le retour à la normale » ne se fera pas sans changements un peu cruciaux dans notre manière de voir la vie, de famille entre autres.

Le confinement familial, un oxymore

Bref, il n'y a pas lieu de se voiler la face, l'affaire est « compliquée » ! Et c'est un euphémisme. Mais le reconnaître est déjà peut-être une manière d'affronter la crise, entre deux excès : soit d'être submergé par l'angoisse au point d'être empêché de pouvoir faire face ; soit d'opter pour le déni, faire comme si de rien n'était, au risque de se mettre en danger, soi et les autres. La difficulté est donc un fait qui se double d'un paradoxe : alors même que les liens familiaux, pour nécessaires qu'ils soient, n'en ont pas moins pour seule vocation de permettre à l'enfant de s'en extraire, ici on l'y confine. Pas de déroboade possible, ou si peu. Au temps du confinement, la confrontation permanente à l'autre parental est, pour l'enfant, obligatoire et continue. Temporairement certes, mais quand même. Et de cette cohabitation permanente, il va bien lui falloir s'en sortir, mais sans sortir. De sorte que le confinement familial est, dans les termes, un oxymore. De sorte que pour le parent – ou l'assistant familial, le parent d'accueil, en tant qu'il en tient lieu – c'est la même histoire donc possiblement la même peine : il va falloir faire avec l'enfant, tout le temps, alors même que sa présence n'est ordinairement supportable qu'à la condition qu'il s'absente de temps en temps... Alors comment faire ?

La difficulté d'être parent, au temps du confinement... et en tout temps

Faire face ne va pas de soi pour tout le monde

Une ligne de fracture se dessine cependant dans la population entre ceux qui le peuvent, faire face, et les autres... Ces derniers échouent à ce que la contrainte de la solitude extrême ou de la cohabitation forcée révèle le meilleur d'eux-mêmes. C'est même parfois tout le contraire. La lâcheté voire l'indifférence de certains face à la souffrance d'autrui n'a d'égal que la ruse et la vénalité d'autres qui sauront tirer profit des circonstances à leur strict avantage. Quant à d'autres encore, ils s'exposent au risque sinon de se découvrir mauvais tout au moins de l'être un peu plus que d'habitude. Les difficultés auxquelles les parents sont confrontés qui déclenchent chez eux des comportements regrettables, pour ne pas dire déplacés, sont au final les mêmes que d'habitude, mais en plus intenses, c'est-à-dire en pire. En ce sens, l'épreuve est un révélateur, pour le meilleur et pour le pire.

Et il y a ceux enfin qui voudraient bien, faire face, mais qui ne le peuvent pas. Nombreux sont les parents qui, malgré la meilleure volonté du monde, s'épuisent en vain à expliquer pour la énième fois à leur enfant le principe de l'équation à deux inconnues alors même qu'ils ne sont eux-mêmes tout à fait certains de l'avoir compris. Et comment concilier télétravail et garde des enfants alors qu'il faudrait, dit-on, accorder autant d'attention à l'un qu'à l'autre ? À l'énerverement ordinaire des enfants fait écho l'impatience des parents dont l'aptitude à contenir la vitalité enfantine, surtout

lorsqu'elle se déploie de manière récurrente, est excessivement sollicitée et *in fine* mise à mal. De fait, il est demandé davantage aux parents qu'en temps ordinaire. Fer de lance d'une stratégie militaro-sanitaire, fantassins de première ligne d'une guerre dont l'ennemi est invisible, combattants réquisitionnés sans préavis ni formation, les parents portent la responsabilité de la réussite du confinement. L'on pourrait se sentir épuisé pour moins que ça. Mais le sentiment d'impuissance qui tourmente les parents ne tient-il pas finalement non tant aux circonstances – auxquelles il est toujours possible de faire face, d'une manière ou d'une autre – qu'au discours qui l'accompagne en ce qu'il leur laisse entendre non seulement qu'ils ne doivent pas faiblir, mais aussi qu'ils doivent réussir... D'aucuns s'y emploient, croyant par-là devoir et pouvoir être exemplaires. À leurs risques et périls. Et s'ils n'échouent pas, le pire est à craindre pour leur enfant. Que nous dit, de la parentalité, cette mise à l'épreuve de la capacité des parents et les stratégies qu'ils développent pour faire avec le confinement ?

Dur, dur d'être parent

Nous avons soutenu, de longue date, que la difficulté d'être parent était inhérente, et non pas contingente, à la fonction parentale. Cette pétition de principe n'est ni circonstancielle ni dogmatique. Elle s'appuie sur l'expérience et le savoir des parents eux-mêmes qui, de tout temps, en tout lieu et en tout milieu, ont pu, et aujourd'hui encore, témoigner de ce que la difficulté d'être parent, ordinairement et communément éprouvée, tenait à cette expérience d'insatisfaction singulière, difficilement avouable, que l'enfant que l'on a ne correspond jamais tout à fait à l'enfant que l'on désirait avoir. Oh, bien sûr, cela n'empêche nullement d'aimer son enfant. Peut-être d'ailleurs d'autant plus que l'on regrette d'éprouver à son égard une sorte de déception (qui ne manque d'ailleurs pas d'être formulée explicitement, sous le coup de la colère, à l'adolescent

qui nous a poussé à bout !). Mais cela n'empêche nullement de lui en vouloir d'être qui il est. Et de le lui faire savoir, d'une manière ou d'une autre. Bref, la difficulté d'être parent tient à ceci que l'enfant réel ne tient jamais tout à fait à la place que l'imaginaire parental, qui a nourri pendant au moins neuf mois le désir d'enfant, lui avait assignée. L'enfant échappera à cette assignation de place. Il y va de sa santé psychique. Car, sauf à s'aliéner au désir parental, il lui faut déroger à la mission qui lui était, plus ou moins explicitement et parfois à l'insu même des mandataires, confiée à savoir d'être là où ses parents l'attendaient. Et quelle est cette place si ce n'est celle d'être l'objet qu'il manque à ses parents pour qu'ils soient comblés ? Et le seraient-ils, comblés par leur enfant, qu'il y aurait tout lieu de s'inquiéter... pour l'enfant. Le sacrifice de soi aux fins de ne pas déplaire à ses parents, telle est la demande parfois adressée à l'enfant. À quel prix ? L'actualité symptomatique des enfants qui, dit-on, « ne tiennent pas en place », en constitue une éloquente illustration. La clinique des adolescents suicidaires – qui sauvent leur peau psychique au risque d'y laisser leur peau biologique – nous en enseigne également quelque chose. D'avoir été voulu, désiré, calculé et parfois choisi sur mesure, donc attendu là où on le projette, le petit enfant du siècle doit faire avec une pression désirante particulièrement puissante qui rend son travail d'émancipation particulièrement ardu et éprouvant. Car il doit non seulement s'affranchir d'un lien d'attachement et de dépendance très serré mais aussi faire avec la conscience coupable du dommage qu'il inflige à ses parents lorsqu'il se soustrait à leurs attentes.

L'on comprend dès lors que le maintien et parfois le retour de l'enfant dans le giron familial dont le confinement est l'occasion ne puisse qu'être temporaire sauf à risquer de renouer avec d'anciennes dépendances, de part et d'autre, et perdre les acquis de combats rudement menés qui avaient permis, petit à petit,

aux espaces psychiques puis relationnels initialement confus de se distinguer puis de se séparer. L'on comprend également que la restriction de liberté qui diminue d'autant la possibilité d'investir ailleurs débouche inmanquablement sur des tensions, des conflits voire des violences dont la fonction séparatrice au plan psychique et relationnel est trop souvent méconnue au profit de la mesure de séparation physique que l'urgence d'y mettre fin induit... L'éloignement géographique – des conjoints par le divorce, de l'auteur et/ou de la victime des violences conjugales par son déménagement, de l'enfant par son placement dans la famille élargie, en institution ou en famille d'accueil – s'avère d'autant plus nécessaire que la pathologie du lien n'est pas traitée et que les solutions ordinaires de repli, du fait du confinement, font défaut.

Le risque d'en faire trop

Aussi le risque d'en faire trop guette-t-il au plus haut point les parents les mieux intentionnés du monde. Car tel est le paradoxe : le souci, honorable au demeurant, de bien faire et peut-être encore mieux qu'ordinairement se voit doublement renforcé par le contexte (les parents sont seuls à s'occuper des enfants) et l'injonction sociale de bien s'en occuper (y compris dans le domaine, habituellement délégué, de la scolarité). Ces parents-là, plus que d'autres d'ailleurs, sont exposés à un double risque : soit de réussir, et tant pis pour les enfants, sur-sollicités et sans autre échappatoire que le développement de troubles alarmants ; soit de s'effondrer, et tant pis pour les enfants, non seulement délaissés mais également coupables de ne pas être les bons enfants qu'ils auraient dû être pour donner à leur parent le sentiment d'être de bons parents.

L'impératif, souvent jugé trop banal pour que l'on s'autorise à le rappeler, d'être « suffisamment » bon s'applique ici dans toute son excellence. Il ne s'agit pas tant d'un objectif à atteindre – ce qui reviendrait

à se soumettre à une nouvelle pression – qu'un consentement à sa condition d'être limité. Rappelons donc, avant de le développer, que la compétence des parents tient moins à l'ampleur de leur expertise qu'à leur acceptation que celle-ci soit incomplète. Car savoir ou pouvoir tout faire pour son enfant reviendrait à opposer au mouvement centrifuge qui anime toute éducation une trop forte résistance et entretiendrait, outre mesure, l'enfant dans une dépendance à soi qui, d'avoir été un temps nécessaire, n'avait pour autant pour fonction que de faire le lit d'une possible séparation.

La difficulté d'être enfant... par temps de confinement

Dur, dur d'être un enfant

Si l'arrêt de la scolarisation, le maintien à la maison, la présence permanente des parents ont dans un premier temps suscité chez bon nombre d'enfants un mouvement de joie spontanément exprimée du fait qu'ils ne méconnaissent rien de la pression qui s'exerce sur eux en temps « normal », le ralentissement du rythme de vie que le confinement suppose a vite eu raison de leurs espoirs : ce ne sont pas des vacances et l'omniprésence parentale, un temps appréciée, peut s'y révéler excessive. Les « copains » manquent et le maintien *a minima* d'une vie sociale ordinaire via les objets connectés, technologies numériques et autres écrans ont eu tôt fait de révéler leur insuffisance. Les relations virtuelles n'ont pas la même valeur que les rencontres de la réalité des corps. Celles-là ne sont à celles-ci qu'un piètre pis-aller. Elles permettent certes de ne pas éprouver trop durement la solitude, de tromper l'ennui et surtout de maintenir le lien en attendant des jours meilleurs, mais elles n'offrent pas une réelle alternative aux inconvénients de la promiscuité forcée d'avec les parents. Car la proximité géographique avec les autres membres de la famille que le confinement instaure et maintient est une occasion donnée aux parents possessifs de disposer à leur guise de la présence de leur enfant. D'en « profiter » disent-ils ! Mais de quel profit s'agit-il ? Et à quel prix pour l'enfant ? Celui-ci, ne pouvant objecter à la manière dont il est traité pas plus que de se soustraire à cette attention, fut-elle bienveillante, comme il peut le faire habituellement, se retrouve triplement prisonnier. D'une part d'un lieu dont il ne peut sortir, d'un temps qui dure sans perspective d'échéance et d'une

relation dont il ne peut s'extraire, l'un augmentant les effets de l'autre. L'emprise ordinaire que l'enfant subit du fait de son immaturité se voit renforcée jusqu'à l'excès faute d'occasions données d'y échapper. Les scénarios relationnels abusifs – qui vont de la simple maladresse à l'abus caractérisé – peuvent dès lors se déployer sans alternative possible. Nous en avons décrit trois : l'aliénation de l'enfant à la toute-puissance du désir parental ; l'établissement d'un lien d'égalité, comme si l'enfant pouvait être partenaire de son parent ; et la parentification qui attribue à l'enfant le pouvoir de guider, rassurer, voire consoler ses parents. Ces modalités relationnelles nocives peuvent ici se déployer à leur guise sans que l'enfant puisse échapper aux rets d'un lien dont il ne peut contester la nature. En cela, le confinement révèle, par la négative, la nécessité de la séparation, de la distance et de l'absence. Plus que jamais les égarements parentaux dans sa mise en œuvre prouvent la structure de la parentalité. Celle-ci, rappelons-le, participe d'une dialectique qui articule deux dimensions antagonistes mais aussi nécessaires l'une que l'autre à l'enfant : l'attachement et la séparation, la présence et l'absence, le lien et la limite.

Le confinement met en exergue et en tension cette dimension centrale de la responsabilité parentale au moment même où les circonstances rendent difficiles sa mise en œuvre. Car c'est à eux (et non pas à l'enfant) qu'incombe le devoir de ne pas abuser du pouvoir que l'engagement parental (relationnel et affectif) vis-à-vis de l'enfant leur confère. Cela demande à ceux-ci un effort d'autant plus grand que les circonstances en renforcent les possibilités de dérives et privent les parents des points d'appui ordinaires qui en bordent les excès. Le confinement exige des parents cette compétence spécifique et inhérente à la parentalité à savoir se séparer de son enfant alors même que tout – les circonstances finalement moins que le désir des uns et des autres – l'en empêche. Toute une symp-

tomatologie de circonstance, que nous n'avons pas fini d'avoir à traiter tant l'onde de choc est vouée à se propager longtemps dans l'après-coup de la crise, vient en porter témoignage.

Et pour les adolescents ?

De l'adolescence nous savons qu'elle met en tension, ordinairement, le lien de l'enfant à ses parents. La proximité, éventuellement recherchée durant l'enfance, devient insupportable à mesure d'une part que l'érotisation du rapport au monde propre à l'âge de la puberté rend psychiquement dangereux tout rapprochement parent/enfant et que, d'autre part et conséquemment, le jeune homme ou la jeune fille amorcent un travail de prise de position subjective d'autonomie, travail nécessaire quoique jamais tout à fait abouti. C'est dire que le confinement contrevient au mouvement ordinairement et salutairement centrifuge de l'adolescence. Celui ou celle pour qui « sortir » est un impératif majeur à la forme diverse, par la porte ou la fenêtre, via les écrans ou la rue, mais toujours articulée à la recherche d'une autre socialité (les copains et les copines) que celle réservée aux parents jusque-là, souffrent de la fermeture du cercle familial sur lui-même et de l'abstinence relationnelle imposée. Pour ce qu'ils peuvent en témoigner, ils ne s'en sortent pas indemnes.

Quant aux jeunes adultes, et peut-être aux adultes moins jeunes, pour autant qu'ils aient les ressources psychiques et économiques pour assumer leur isolement et l'impossibilité prescrite de revenir, à cette occasion, vers leurs parents, ils ont pu éventuellement tirer avantage de ce célibat filial obligé, de cette rupture, partielle et temporaire, des liens d'avec la génération d'avant. Car que doivent les enfants à leurs parents, une fois l'adolescence terminée, la séparation des générations consommée et une suffisante autonomie affective et relationnelle acquise, si ce n'est, à partir de ce qui leur a été transmis et qu'ils ont la charge

de faire fructifier, de s'investir à leur tour dans la vie sociale en général, et en particulier dans la fondation d'une famille ?

Alors de deux choses l'une...

Là encore la contrainte liée au confinement met à l'épreuve les aptitudes du jeune sujet à y faire face sans et avec ses parents. Sera-ce pour lui l'occasion de gagner en maturité et d'établir avec ses parents, malgré la promiscuité, un rapport suffisamment distant pour qu'une sociabilité adulte puisse se déployer dans une sorte de cohabitation distanciée ? D'aucuns en saisiront l'occasion et y parviendront. Un nouveau mode de relation s'instaurera dès lors entre parents et enfants dont le caractère exceptionnel de la période sera l'occasion. Encore faut-il que les parents soient eux-mêmes disposés à faire un pas de côté par rapport à un mode d'être en relation où le parental et l'infantile dominaient et l'emportaient. Pour d'autres la promiscuité mettra au contraire en péril les petites victoires qu'ils avaient pu auparavant gagner sur leur immaturité pour les replonger dans les affres d'une dépendance réelle ou imaginaire mais insupportable, quoique toujours plus ou moins nostalgiquement convoitée. Les parents se voient convoqués à cette place difficile à occuper d'avoir affaire à un/e ado aux prises avec un mouvement, temporaire dans le meilleur des cas, de régression dont ils devront déjouer les pièges (séduction/colère, quête affective/rejet, dépression/agressivité, etc.) sauf à être pris eux-mêmes dans la tentation de retrouver dans leur adolescent l'enfant voire le bébé qu'ils avaient commencé à perdre.

Des pistes pour s'en sortir sans sortir

Des solutions oui, mais lesquelles ?

S'il appartient à chacun de trouver « ses » solutions, cela ne dispense pas d'avoir recours à l'aide, au contraire. Et peut-être même aux conseils. Et il ne manque pas de donneurs de leçons qui, avec la meilleure intention du monde, expliquent comment vivre sereinement son confinement. Et peut-être même de transformer l'épreuve en expérience positive. Sans souscrire à telle perspective, reconnaissons que quelques règles générales, tirées des enseignements d'autres (les astronautes, reclus dans un vaisseau spatial par exemple ou, plus proches de nous, les sous-marinières cloîtrés dans un espace restreint sans contact avec l'extérieur pendant des semaines voire des mois), peuvent sinon s'appliquer à tous, tout au moins intéresser tout le monde. Pour s'en inspirer éventuellement. Parmi celles-ci, on peut trouver trois grands principes. Il faut, dit-on, vivre le confinement comme une solution choisie pour résoudre un problème, plutôt que de le subir comme une contrainte incompressible. L'on gagne, apprend-on également, à organiser sa vie en instituant des repères dans le temps, c'est-à-dire des rituels, des habitudes, des horaires, un programme... qui vont venir scander les journées voire les semaines. Enfin, l'on doit continuer de se tenir informé, à heure fixe également et non en continu, de l'évolution de la crise, de sorte que les deux premiers points continuent d'avoir du sens. Car du sens, il faut bien que la vie en garde un peu sauf à risquer de désespérer dans une attente sans fin et/ou de se désolidariser de l'effort collectif.

Cependant, les principes tirés des expériences de confinement tels que les astronautes et les navigateurs ont pu les vivre méconnaissent une dimension centrale de ce qui arrive aujourd'hui : les enfants ne vivent pas l'enfermement comme les adultes et ceux-ci, lorsqu'ils sont parents, assistants familiaux ou familles d'accueil ont affaire non seulement à leur propre vécu mais également à la responsabilité qu'ils ont d'aider les enfants à supporter la situation de privation de liberté et de promiscuité affective et relationnelle. De plus, en rester là serait oublier les spécificités liées à la situation particulière propre à chaque famille, à chaque enfant.

Nous soutenons qu'il est difficile voire impossible de donner des conseils précis qui soient valables pour tous en matière d'éducation en général et qui plus est en situation singulière et inédite, en particulier. D'en être convaincu est, en l'occurrence, déjà un point de repère en soi. Il va bien falloir, comme d'habitude d'ailleurs mais de manière amplifiée ici, faire du « cas par cas », c'est-à-dire faire avec qui on est. Inutile par exemple de s'inventer « zen » alors qu'on est de nature anxieuse : il va falloir faire avec cette anxiété. Il va également falloir faire avec l'enfant dont on s'occupe : inutile de vouloir faire suivre le programme scolaire proposé par les médias ou imposé par l'établissement scolaire à un enfant qui est, habituellement, en échec scolaire. Peine perdue et prise de tête assurée ! À chacun selon son style, ses dispositions, la compréhension qu'il a de ce qui se passe et ses aptitudes à s'y adapter. Et à chaque parent (ou chaque adulte de référence) de faire avec l'enfant dont il s'occupe, son histoire et, le plus souvent, ses troubles. Principe de réalité oblige. Les conseils généraux sont le plus souvent faits pour ne pas être suivis, parce qu'ils ne conviennent jamais tout à fait à qui en a besoin et que trouver une « solution » pour résoudre un problème, des « clefs » pour savoir comment se comporter, suppose d'avoir été acteur de leur élaboration et non pas d'appliquer une consigne, fut-elle élevée à la hauteur de « bonne pratique ».

Structurer l'espace

La famille – qui est toujours « d'accueil » vis-à-vis d'un enfant, qu'il soit le sien, ou pas – est un milieu social qui a vocation d'ouvrir l'enfant au monde extérieur. Nous l'avons dit, le confinement domestique est antinomique avec le processus familial. L'entre-soi cloîtré, auquel les mesures de lutte contre la propagation du covid-19 obligent, contrarie le besoin des enfants – et tout particulièrement des adolescents – d'échapper, plus ou moins, à la tutelle des parents ou de ceux qui les remplacent. La vie sociale extérieure au cercle familial constitue non seulement une respiration salutaire dans un confinement familial ordinaire toujours possiblement étouffant, mais également l'horizon nécessaire de toute éducation : l'enfant est destiné à partir... L'éducation l'y prépare. Les allées et venues entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'espace domestique et l'espace public, l'y entraînent. « Sortir » est l'enjeu majeur du devenir adulte. L'insertion sociale suppose une extraction préalable de son milieu familial d'origine. Eduquer, est-il bon de rappeler, signifie « conduire hors de... ». Or l'obligation de rester à la maison vient contrarier ce mouvement centrifuge nécessaire et salutaire à l'enfant.

Aussi, la structuration de l'espace domestique va-t-il représenter un enjeu majeur dans l'organisation de la vie familiale au quotidien de sorte que, malgré tout, l'alternance d'allers et de retours, de présence et d'absence, de proximité et d'éloignement soient rendus possibles. Et l'alternance de temps partagés dans les espaces communs, contraints ou choisis, seuls ou ensemble, et de temps d'isolement dans un espace privé/intime dans lequel se replier pour échapper à l'autre, sera d'autant plus précieuse que l'enfant sera âgé. Le besoin de s'isoler, pour se protéger d'un excès de socialité, est d'autant plus puissant que la proximité est forte et durable. Les adolescents, passés maîtres de tout temps dans l'art de claquer les portes après leur passage, nous l'ont enseigné : il faut pouvoir

échapper à la présence, au regard, à la main de l'autre. Être hors d'atteinte. Aussi s'agira-t-il pour l'enfant (mais peut-être également pour le parent), faute de pouvoir « sortir » de la maison, de pouvoir néanmoins échapper à la présence de l'autre qu'impose le « huis clos » familial par le recours à une zone de repli. La chambre, la cabane au fond du jardin ou, en dernier recours, la salle de bain ou les WC, sont dès lors des lieux de refuge opportuns à respecter autant que nécessaire. Pour mieux se retrouver, le temps venu.

Structurer le temps

D'autre part, la vie de famille est un peu plus qu'une juxtaposition d'individus cohabitant en bonne intelligence et supposés être autonomes. La logique du « chacun fait ce qui lui plaît » trouve vite sa limite et confronte rapidement à un insupportable en ce qu'elle met les membres de la famille en concurrence et ouvre sur la toute-puissance du désir de chacun qui vient se heurter à celle de l'autre. Et la toute-puissance du désir des enfants est éventuellement très envahissante si elle ne trouve pas, sur son chemin, de limite à son expression. Pour éviter cela, l'instauration de règles de vie ensemble va venir, opportunément, scander le déroulement de la journée, comme un programme auquel se référer. Ces règles de vie sont donc d'autant plus nécessaires qu'elles ne sont plus implicitement imposées par le rythme scolaire (pour les enfants), professionnel (pour les adultes) ou celui des visites, des relais et des rendez-vous pour les enfants placés. On pouvait se plaindre de ces contraintes horaires, de ces déplacements obligés, de cet emploi du temps de ministre. En leur absence on découvre tout leur intérêt : sans ces rendez-vous programmés, les journées, bientôt les semaines, paraissent vides, sans échéances auxquelles il y a à se préparer, sans perspective d'un ailleurs et d'un au-delà de l'ici et maintenant auquel penser, méditer, voire rêver.

Aussi la structuration du temps va-t-elle revêtir, en cette période de confinement, un intérêt particulier : il s'agira de donner un tempo aux journées et, tel un chef d'orchestre, mettre en musique la partition d'un programme quotidien qui non seulement créera quelques habitudes rassurantes (dont on ne manquera pas de se plaindre au demeurant) mais également servira de contenant à une vitalité, voire une pulsion, parfois débordante : celle de l'enfant. Se plier aux contraintes d'une heure de lever ou de coucher, se préparer aux activités prévues et récurrentes, se bercer de l'alternance régulière des temps obligés et des temps libres, etc. émaillera la journée de points de repère répétitifs, rassurants, comme une mélodie que l'on connaît par cœur et que l'on fredonne encore et encore pour se donner du courage. Cette ritualisation du quotidien rassure : on a un programme et on s'y tient ! Car il contient. C'est là d'ailleurs le seul moyen d'y trouver, en l'y introduisant, un peu de variété. L'exception confirme la règle, mais sans la contrainte de la règle pas de plaisir de l'exception. C'est tout l'intérêt du dimanche ou de la récréation... Et c'est également l'occasion de changer ses habitudes ordinaires d'avant le confinement, au profit d'habitudes inédites, extraordinaires... Quelque chose de nouveau peut, à cette occasion, se manifester et l'on découvre que l'on peut vivre ensemble autrement.

Structurer les relations

La vie de famille n'est pas un long fleuve tranquille ! Jamais. Bien sûr, les règles de vie ensemble dont on ne peut se passer – l'heure des repas, le temps de se lever, de se laver, de travailler, de ne rien faire dans sa chambre, de sortir le chien dans le jardin, etc. – solliciteront l'autorité des adultes, toujours convoqués à leur responsabilité d'être garants non tant de l'harmonie familiale (celle-ci est un doux rêve irréalisable), mais tout au moins que la maison ne soit pas un champ de bataille ni la cohabitation la jungle. Se référer à une

« feuille de route » commune et partagée y aidera. Mais l'adulte en restera l'inévitable garant. La démocratie familiale ne tient que s'il y a un chef du gouvernement. Pourtant l'époque n'est pas au commandement ni à l'affirmation d'une autorité parentale qui s'imposerait aux enfants. La modernité, pour nous libérer d'un patriarcat parfois abusif, a cru bon de devoir exempter les enfants de toute soumission à l'autorité de l'adulte. Emancipé de toute référence transcendante, celui-ci en tant que parent est devenu libre d'agir à sa guise. Y compris au risque de faire de l'enfant son objet, son partenaire ou sa référence. Mais le prix à payer de la liberté est l'angoisse : comment être parent lorsque la feuille de route de l'éducation de l'enfant n'est plus écrite ? Comment être parent lorsque le parent panique ?

L'orchestration d'une vie familiale vivable au moment de la crise rappellera les parents, qu'ils soient d'accueil ou non, à leur responsabilité : il faut un pilote dans l'avion. Leur autorité est requise qui gagnera sans doute à s'appuyer, particulièrement quand il s'agit d'adolescents, sur le consentement des enfants à se plier aux règles du jeu familial édictées pour l'occasion. Peut-être même leur contribution à les élaborer ? Elles n'en seront que mieux respectées. Mais, quoi qu'il en soit, l'application et le respect des règles nécessitent en général la vigilance d'un gardien ou, mieux, le cadre d'un engagement dont le contrat est la forme instituée à laquelle se référer : « tu t'étais engagé à... » pourra rappeler l'adulte, dont la volonté n'échappe d'ailleurs par non plus à la règle, sur le mode de l'exemple à donner du respect d'un engagement. L'institution de rituels, dont l'adulte est le garant, peut donc aider à contenir non seulement l'anxiété des parents mais tout autant les débordements inévitables et inhérents à la vitalité infantile le plus souvent troublée. Le désir de chacun se trouve contenu par un usage qui vient organiser les relations sur le mode d'un décisif « parce que c'est comme ça ! » parfois nécessaire. Sinon, l'affectif

prend le dessus et l'on attend d'être aimé de l'enfant comme on l'aime ! À ce jeu-là, celui du désir, les dés sont pipés. Et la haine (dont la déception puis la ran-cœur sont les signes avant-coureurs) se révèle vite être l'envers de l'amour. Aussi les usages quasi ritualisés, les routines, les habitudes établissent-ils une distance entre les uns et les autres, de l'huile dans les rouages des relations intra-familiales, une salutaire « triangulation du rapport à l'autre ».

Mais cela serait simple s'il s'agissait de ne s'occuper que de « nos » enfants, complaisants pour la plupart et désireux de contribuer à rendre la vie de leur propre famille possible. Le caractère exceptionnel des circonstances mobilise chez chacun et ensemble des ressources internes que l'on ne se connaissait peut-être pas et libère une motivation nouvelle à faire face à l'inédit qui, dans les premiers temps du confinement, transforme la crise en expérience intéressante.

Par contre, les enfants placés, parce qu'ils souffrent depuis longtemps et encore maintenant, et que leur souffrance se manifeste par des comportements sociaux troublés, confrontent ceux qui s'en occupent au quotidien à des mouvements émotionnels et relationnels complexes, tumultueux, parfois violents. La vie de la famille d'accueil s'en trouve, le plus souvent, bouleversée. Ils nous rappellent, parce qu'ils en ont fait la douloureuse expérience, que l'excès de proximité nuit à la relation, de la même manière que l'excès de présence abîme le lien. En ce sens, le confinement en tant qu'il contraint les uns et les autres à se côtoyer des jours durant sans échappatoire, sans porte de sortie, sans issue de secours, peut vite devenir pour ces enfants écorchés vifs parce qu'ils ont mal à leurs liens familiaux, un véritable supplice. Et pour ceux qui s'en occupent un enfer.

Quelques points de repère pour la pratique

Le mythe de la parentalité positive

Il est attendu des parents à qui s'adressent certains manuels de « savoir être parent dans la joie et l'harmonie » une soumission à un modèle comportemental, à des prescriptions savantes, à des injonctions à dire ou à faire. Après avoir été possiblement intériorisées, ces doctrines les mènent possiblement au pire, soit à une abdication de leur pouvoir d'agir, de dire et de penser par eux-mêmes. Au mieux, ils confortent certains parents dans ce qu'ils pensaient déjà. Ceux-là n'en ont en fait pas besoin. Mais il se trouve que le désarroi ordinaire des parents du XXI^e siècle fait de ceux-ci de bons clients pour les marchands de certitudes.

En effet, le gain de liberté que la modernité garantit à la faveur de belles et nécessaires luttes dont certaines d'entre elles n'ont pas encore tout à fait abouti, n'est pas sans contrepartie. L'angoisse (dont la dépression et l'anxiété sont les symptômes les plus ordinaires et les plus généralisés) jaillit là où le désir individuel n'est pas bordé par la loi collective. Celle-ci, dont la relativité voire les abus ont été salutairement dénoncés, cède le pas à la puissance du désir de chacun. Il en résulte une forme de désarroi existentiel pour chacun que la possibilité, sinon le devoir, d'être l'auteur de son propre destin, produit. Les parents n'échappent pas à cette tendance au moment où leur responsabilité est engagée vis-à-vis d'autrui vulnérable, à savoir l'enfant. Comment être père, mère ? Que veut dire faire famille ? Comment éduquer un enfant ? Etc. Les questions sont infinies qui révèlent « l'insoutenable légèreté de l'être » parent aujourd'hui et fragilisent l'assurance nécessaire qu'il faut aux éducateurs en général et aux

parents en particulier pour faire face à la vitalité ordinaire d'un enfant. Aussi les parents, d'autant plus qu'ils sont fragiles, sont-ils demandeurs de « clefs », avides de conseils et prêts à se soumettre aux injonctions de celui ou celle qui prétendra détenir le savoir qui leur fait défaut pour « réussir leur parentalité ».

Mais à force d'asservir sa liberté à la bienséance éducative en vigueur que les maîtres lui assènent sous couvert de scientificité (donc d'incontestabilité), le sujet parent s'exécute. Et le renoncement à l'exercice du pouvoir conduit à la disparition de la responsabilité. Or, qu'est-ce qu'être parent si ce n'est être responsable ? C'est ce en quoi les adeptes du conformisme parental aux préceptes qu'ils diffusent sur les ondes sont condamnés à échouer à plus ou moins court terme. En attendant, la non-conformité – entendre non seulement la distinction ou l'originalité dans les choix éducatifs mais également l'adoption d'une position de responsabilité c'est-à-dire d'indépendance d'agir donc de penser – sera condamnée par le nouveau discours dominant de la réussite.

Et les impératifs de réussite, d'efficacité et de rentabilité, si chers à la logique de marché à laquelle les comportements humains tendent à être soumis, s'appliquent également aux parents en période de crise sociale. Ils doivent réussir leur confinement ! Non seulement le leur (y compris et surtout même s'ils télétravaillent) mais également celui de leurs enfants (y compris et surtout si ceux-ci sont d'âge scolaire). Il en résulte, malgré ou à cause des multiples conseils qui leur sont prodigués, une pression supplémentaire et supérieure à celle qu'ils subissent en temps ordinaire dont on ne peut que constater les dégâts. En effet, les conseils ne font que cautionner donc renforcer implicitement les injonctions que les parents reçoivent alors même que, nous le verrons plus tard, c'est une mission impossible qui leur est demandée. Aussi l'échec est-il au rendez-vous d'un idéal dont on oublie d'interroger la pertinence. Il n'y a pas plus de

parentalité « positive », sauf à dénier les mouvements inévitablement « négatifs » que tout parent éprouve à l'égard de son enfant, que de parentalité « réussie » alors même qu'être parent implique la confrontation et le consentement à une limite. Les parents excédés, déprimés, burnoutés... qui sont aussi les bons élèves des prescripteurs des bonnes pratiques par temps de confinement, peuvent en témoigner.

La nécessité de déléguer

Rappelons donc, à cette occasion et s'il est encore nécessaire de le faire, que la délégation et le partage sont au principe même de l'éducation dont la fonction parentale est l'agent principal mais insuffisant. Qu'est-ce à dire ? Que l'on ne saurait, en tant que parent, savoir, pouvoir, vouloir et devoir tout faire pour, à ou avec son enfant. Si le savoir, le pouvoir et le vouloir sont les ingrédients nécessaires à l'engagement parental et en cela il importe qu'ils existent suffisamment, ils ne le sont qu'à la condition d'être limités c'est à dire de ne pas exister trop. Rappelons-le encore : si les enfants du siècle dernier ont eu à souffrir d'un défaut d'investissement parental (autre manière de parler, pour en déplorer l'existence, de carence, de délaissement ou d'abandon), les petits enfants du siècle souffrent le plus souvent d'un excès d'investissement parental. Le trop plein d'amour, de sollicitation, d'ambition dont ils sont, jusqu'à l'abus, l'effraction voire le viol, les destinataires expose les enfants aux affres des souffrances et les troubles conséquents qui alimentent les files d'attente dans les consultations de pédopsychiatrie et qui possèdent toutes les caractéristiques des séquelles morbides des liens incestuels.

Il ne s'agit, au demeurant, nullement d'en faire le reproche aux parents. Ceux-ci, parce que la parentalité est une fonction sociale autant que psychologique, enregistrent pour le mettre en scène à leur corps et âme défendant, les effets délétères d'un nouveau

malaise dans la civilisation. La perte de repères collectifs a libéré les sujets d'une soumission abusive au dogme patriarcal. Vive la liberté ! Mais ce que l'on gagne en liberté, on le perd en sécurité. Pas facile d'être parent lorsque la liberté vous est donnée d'avoir un enfant... ou pas ; de l'élever seul... ou avec un ou une autre ; et dans ce cas avec qui ? Et comment l'éduquer ? Que lui donner à manger ? Etc. Le prix de la liberté d'être parent selon son désir (plutôt qu'au nom d'une loi collective) pèse sur les épaules du parent moderne dont les ressources ne sont pas et ne doivent pas être illimitées alors même qu'on lui laisse entendre que son pouvoir et son devoir sont sans limite : le parent d'aujourd'hui doit et peut réussir l'éducation de son enfant, lui assurer un avenir radieux voire même garantir son bonheur.

Ainsi au moins deux maux menacent, qui ne sont les deux faces d'une même pièce et que le contexte du confinement vient exacerber, les parents du XXI^e siècle : la toute-puissance d'une part, et l'effondrement psychique, autrement nommé « burn put parental », d'autre part. Toute-puissance car puisque libérés de toute référence à un dogme collectif, les parents sont investis d'un pouvoir et d'un devoir sans autre limite que celles qu'ils veulent bien se donner à eux-mêmes. Dès lors que le désir (plutôt que la loi) fait référence, le parent devient à lui-même sa propre référence. Et au nom de quoi agir si ce n'est plus au nom des grands principes qui, dans l'organisation traditionnelle d'une société, oriente les existences ? Alors même que l'enfant focalise le désir de qui-conque s'en occupe, le risque est grand qu'aucune limite ne vienne border l'amour dont il est, inévitablement, l'objet. Aussi l'excès d'investissement est-il le risque que courent d'autant plus les parents (donc leurs enfants) qu'on leur demande de réussir, voire même, comme en période de confinement, d'être les seuls à en assumer la responsabilité. L'effondrement parce que, sauf à méconnaître les signes avant-cou-

reurs d'un positionnement inadéquat, dont le surinvestissement du rôle parental est le symptôme le plus actuel, les parents s'épuisent à croire devoir en faire encore d'avantage alors qu'ils n'en peuvent plus et que l'ambition qui les animent contrevient au principe même de la fonction qu'ils sont supposés mettre en œuvre. Si vous ajoutez à cela que l'échec, inévitable au demeurant, est au rendez-vous de l'engagement du parent qui doit en assumer seul, aux yeux de tous, la responsabilité puisqu'il était seul à le mettre en œuvre, alors tous les ingrédients sont réunis pour que le vécu d'impuissance coupable soit au rendez-vous des affects qui envahissent jusqu'au débordement et à l'effondrement le vécu parental.

C'est donc l'enfant qui, au-delà de son père ou de sa mère, fait les frais d'un tel désarroi, d'une telle désorientation... Mais, cela suffit pour nous permettre d'identifier le principe même de la fonction parentale que les parents sont supposés mettre en œuvre à savoir la délégation, qui permet au parent de se décharger d'un surinvestissement contreproductif.

Nous avons envisagé qu'en l'absence de référence transcendante apte à border – donc limiter – l'engagement des parents, le partage de l'éducation c'est-à-dire de l'enfant, pouvait tenir lieu de limite mise à l'investissement parental. Le partage se met en œuvre par et dans le couple, s'il existe. Et il faut entendre là une autre manière de concevoir et mettre en œuvre la fonction paternelle sans nécessairement l'indexer à la personne de l'homme/papa. Mais le partage de la parentalité excède ordinairement les frontières du couple parental, dont la nécessité s'avère dès lors tout à faire relative. Le partage, sous la forme ordinaire de la délégation, s'éprouve tout autant avec tout autre (que le conjoint) avec qui le parent établit une relation privilégiée, c'est-à-dire qui engage son désir, et à qui il confie son enfant : la nounou, le voisin, l'éducateur sportif ou l'enseignant. Or, la délégation, c'est pour le moins ce que le confinement empêche de faire ! Les

difficultés voire les drames que cet empêchement produit nous donnent une raison supplémentaire d'en réaffirmer la nécessité.

Demander de l'aide

C'est donc à partir de la limite de son pouvoir sur l'enfant que le parent agit. Mais au prix de se confronter à sa propre insuffisance que nous ne devons plus faire l'erreur, forts de cette analyse, d'interpréter, non sans effet de culpabilisation, comme un défaut à corriger, une défaillance à réparer ou un manque à combler. L'insuffisance du parent à tout pouvoir pour/sur son enfant est consubstantielle à la parentalité. Toute tentative de la réduire à force de formations, de prescriptions voire de corrections est, pour une large part, vouée à l'échec dans le sens où, d'une part, il est vain de demander aux parents de faire davantage que ce qu'ils font (sauf à renforcer leur sentiment d'incapacité en voulant renforcer leurs capacités), soit augmenter le pouvoir des parents sur leur enfant ce qui ne les conduirait qu'à appliquer un remède qui serait pire que le mal. Pour autant, cette insuffisance de structure, éprouvée douloureusement et le plus souvent formulée dans une plainte, fonde la légitimité de tout parent à demander de l'aide. Charge au professionnel qui la reçoit de l'entendre comme il faut, c'est-à-dire comme nécessaire en tant qu'elle permet l'intercession d'un tiers.

Car un enfant, ça s'éduque à plusieurs

La parentalité, c'est le partage de l'enfant

L'intercession du tiers dans le rapport du parent à l'enfant, voilà donc l'enjeu de la fonction parentale en tant qu'elle risque d'être mise à mal dans un contexte de confinement c'est-à-dire de repli de la famille sur elle-même, c'est-à-dire des parents sur leur enfant. En effet, la parentalité repose tout au contraire sur l'ouverture du lien parent/enfant sur l'extérieur. C'est ce dont témoignent les parents qui, faute de relais extérieurs au cercle familial, souffrent du poids d'une proximité excessive et d'une responsabilité trop grande. Tout se passe comme si l'enjeu de l'éducation de l'enfant et, plus généralement de la qualité de la relation à l'enfant, n'étaient qu'à la seule charge du parent qui s'en occupe. Pas d'échappatoire c'est-à-dire pas de partage. Si le renforcement de la prééminence du parent dans l'éducation ou dans la relation peut satisfaire certains, elle ne satisfait pas tous et certainement pas les enfants. Aussi l'ouverture à l'autre – dans le couple mais beaucoup plus largement dans le voisinage et, *in fine*, dans la société – est une ressource nécessaire à la mise en œuvre de la parentalité. Il faut « qu'un autre s'en mêle ! » pourrait-on résumer. Mais pas sans condition. Le souci de cohérence, comme elle s'avère nécessaire, entre les parents et l'école demeure un impératif majeur qui seul viendra parer aux risques de concurrence voire d'exclusion toujours possible dans toute relation.

De la cohérence éducative entre les parents et l'école

Si une « suffisamment bonne mère » suffit à un bébé, une suffisamment bonne entente entre l'école et la famille suffit à l'enfant. C'est rarement le cas, chacun des partis assumant mal les limites de son pouvoir de sorte que, par phénomène de projection très classique, la responsabilité de la difficulté voire de l'échec est imputée à l'autre. « Que font les parents ? » interroge l'enseignant. « Que fait l'enseignant ? » interrogent les parents. Le différend serait somme toute banal et insignifiant si l'enfant n'en était pas l'enjeu. Enclin à prendre position dans une relation à l'enseignant qui, seule, peut lui permettre d'apprendre et de progresser convenablement, il ne peut cependant pas le faire librement si ses parents disqualifient l'enseignant. De même que, depuis longtemps attaché à ses parents et inévitablement dépendant de leur personne donc de leur jugement et de leur affection, l'enfant ne peut sereinement investir l'école et ses représentants s'il y est dit du mal de ceux dont la propre estime qu'il a de lui-même dépend.

Enseignant et parents sont donc condamnés à coopérer. La cohérence éducative ne tient donc pas à la soumission des parents aux injonctions de l'institution scolaire ni à l'asservissement des enseignants aux dik-tats parentaux. De deux – figures d'identification pour l'enfant – il ne s'agit pas de faire un. C'est la chance de l'enfant que d'avoir à grandir à la faveur d'attachements multiples, trouvant auprès de l'un ce qu'il n'a pas avec l'autre, et réciproquement, ainsi prémuni du risque d'être emprisonné dans une référence unique. Le métissage des cultures transmises – familiales et institutionnelles, parentales et éducatives – y constitue le terreau fécond de la naissance subjective et de la construction d'une identité solide. Ainsi, quelle que soit la légalité et la légitimité de la prééminence de la place des parents, leur autorité ne s'exerce en fait pleinement qu'en creux, c'est-à-dire dans le pouvoir

qu'ils exercent sur eux-mêmes de consentir à partager l'éducation de leur enfant, dans son intérêt majeur. Le renoncement – à tout pouvoir pour son enfant – n'est dès lors pas un aveu de faiblesse, une soumission à un impossible, une démission, mais la manifestation même d'une responsabilité.

Pour autant la délégation n'est que partielle et le renoncement jamais total. Les parents ne confèrent pas à l'adulte ou à l'institution auquel l'enfant est confié la totalité de leur autorité sur celui-ci. En serait-il ainsi que le remède serait pire que le mal, l'enfant se retrouvant non seulement radicalement disjoint de ses parents mais aliéné à une emprise tout aussi totale que celle à laquelle il était supposé échapper en quittant ses parents. L'enfant grandit, répétons-le, à la faveur d'un partage de son éducation, condition de possibilité du déploiement d'une personnalité subjectivée sur fond d'attachements et de dépendances nécessaires mais nécessairement temporaires et limités. Et pour qu'ils le soient, temporaires et limités, ils gagnent à être multiples.

Aussi, tout désaccord radical, lorsqu'il survient entre l'enseignant et les parents, de la même manière qu'entre quelque professionnel que ce soit et les parents, voire même entre les parents eux-mêmes dans les désunions conjugales conflictuelles, nuit-il à l'enfant. Il ne s'agit pas que l'un et l'autre s'aiment. Ce serait trop demander et risquerait de confondre les protagonistes de l'alliance au point de n'en faire plus qu'un. L'altérité qui les unit et dont l'enfant a besoin serait dès lors mise à mal. L'accord total n'est, sauf pathologie, jamais total et le malentendu au rendez-vous d'une relation toujours à ajuster, d'une cohérence toujours à rechercher, d'une complémentarité toujours à élaborer. Aussi une suffisamment bonne entente suffit-elle, dont un minimum de respect réciproque est le fondement.

Encore faut-il que les professionnels soient convaincus du rôle crucial qu'ils jouent, à côté des parents, dans

la vie d'un enfant. Hélas, ils sont encore trop soumis au dogme qui a imprégné notre culture pendant des siècles selon lequel seuls les parents (c'est-à-dire, selon cette perspective, les géniteurs) de l'enfant représentent l'alpha et l'oméga de ce dont un enfant a besoin. « Un seul père, une seule mère, pas un de plus, pas un de moins » entend-on encore dire, plus ou moins explicitement. L'on comprend alors la difficulté que représente l'acceptation collective d'autres modèles familiaux que la bio-hétéro-conjugalité. Et l'on comprend également la résistance à laquelle nous nous heurtons pour envisager une autre conception du travail « avec » les parents. Que les enseignants consentent à prendre une place importante dans l'éducation de l'enfant (et non seulement dans la transmission d'un savoir) ne va pas toujours de soi. Que l'assistante maternelle, la puéricultrice envisage qu'aimer le bébé dont elle s'occupe non seulement n'enlève rien à ses parents mais rend les premiers temps de la vie de l'enfant plus confortable, n'est pas davantage acquis. Et penser l'accueil familial en protection de l'enfance selon un autre paradigme que celui de la substitution d'une famille d'accueil à une famille d'origine (parfois appelée, selon cette logique-là, « vraie famille ») reste une gageure ! En effet, l'enfant n'est le plus souvent qu'à regret retiré et placé, dans une famille d'accueil dont on attend qu'elle ne s'attache pas, le destin de l'enfant étant irrémédiablement son « retour » dans « sa » famille, au motif que ses parents ont seuls légitimité à s'en occuper. Or, non seulement le paradigme sur lequel s'enracine le dispositif est voué à l'échec – du fait même que la famille dont il s'agit est imaginaire – mais sa violence – institutionnelle en l'occurrence – n'est pas sans effet délétères sur l'enfant lui-même.

Qu'est-ce qu'une famille pour un enfant ? Telle est la question à laquelle nous répondons avec quelques propositions dont le confinement familial vient corroborer la pertinence à la faveur d'une reformulation : de quels liens familiaux/familiers le petit d'homme

a-t-il besoin pour devenir sujet de son histoire ? Pour ce qui nous intéresse ici, notons que l'univers familial d'un enfant est composé des personnes engagées, de concert, vis-à-vis de lui au titre d'une affection et d'une responsabilité, charge à ces adultes de combiner, de coordonner, bref de conjuguer leurs investissements respectifs de sorte qu'ils ne se confondent ni ne s'opposent. Tel pourrait être résumé le principe d'une co-éducation nécessaire qui ne peut être pensée en dehors du concept de co-parentalité ou de pluri-parentalité, pléonasmes au demeurant, et sur lesquels la cohérence éducative va venir, non sans condition, s'appuyer et prendre sens.

La compétence des parents : un autre point de vue

Il résulte de ces considérations quelques conséquences majeures que l'expérience du confinement familial vient mettre en exergue, parmi lesquelles un savoir sinon nouveau tout au moins différent quant à ce qu'il importe de considérer comme « compétence » lorsque l'on parle des parents.

L'on sait d'expérience que la prévention du passage à l'acte tient, le plus souvent, à la capacité de « mettre des mots sur les maux ». Plus que jamais, les temps de parole, d'expression, de symbolisation – par le jeu, le dessin, l'histoire que l'on imagine ou que l'on raconte, le journal de bord que l'on écrit au quotidien, etc. et à chacun ses inventions – vont constituer des outils précieux pour transformer le vécu intérieur et lui donner une forme socialement acceptable... Il ne s'agit pas de bombarder à tout bout de champ l'enfant d'un discours plaqué ou de questionnements incessants, vite persécuteurs car « ça » lui « prend la tête », mais de préserver des temps pour parler, non pas seulement à l'enfant, mais avec l'enfant. Pour le rassurer. Et entendre ce qu'il a à dire de ce qu'il vit, à sa manière, inévitablement singulière.

Encore faut-il avoir des oreilles pour écouter et pour entendre. Et le parent, ou l'adulte de référence, n'est pas le psy, dont l'aide, directe ou indirecte, est plus que précieuse en ces temps difficiles. Le parent n'est pas le psy et, confronté à un quotidien massif et une présence tout aussi massive d'un enfant possible-ment difficile, il/elle est plus que tout autre exposé au risque d'éprouver très vite la violence de ses affects déclenchés par les provocations de l'enfant. Sans compter qu'il a mille et une raisons, dans un tel contexte, de s'inquiéter... et de risquer d'inquiéter l'enfant. Car la contagion n'est pas que virale, elle est également psychique. L'angoisse circule, de l'un à l'autre, et la sensibilité de l'enfant est particulièrement perméable. La « disponibilité psychique », c'est-à-dire ne pas être envahi par ses propres émotions entrées en résonance avec celles de l'enfant pour pouvoir continuer d'être disponible à l'enfant, à ce qui le trouble et ce dont il a besoin, est une ressource humaine précieuse et plus que jamais requise alors même que les conditions de confinement sont de nature à la mettre gravement à mal. Comment faire pour rester – autant que possible – « zen » alors même que tout ou presque risque d'y contrevenir ? À chacun ses solutions, certes, mais la conscience de ce que l'on ressent, le consentement à être limité, l'attention accordée à soi... constituent, paradoxalement à première vue, des recours utiles.

Car à l'impossible nul n'est tenu. Le dévouement qui va parfois jusqu'au sacrifice de soi, subi et parfois choisi, n'est pas, en la matière, sans risque. Et l'erreur serait de vouloir en faire trop. Car le douloureux vécu d'impuissance n'est que l'envers d'un fantasme de toute-puissance mis en échec. Alors même que le contexte augmente, au-delà du nécessaire, la charge mentale et affective des éducateurs de tout crin, donc des parents, se donner des objectifs trop ambitieux reviendrait à administrer un remède qui se révélerait pire que le mal. À l'impossible nul n'est tenu disions-

nous. Et prendre soin de soi, se préserver des espaces et des temps de respiration, ce qui suppose d'avoir conscience de ses propres limites et d'y consentir, constitue un impératif majeur en tant qu'il permettra de durer et d'endurer. Et de rassurer l'enfant car « maman (ou papa) n'est pas toute puissante ! » Car prendre soin de l'autre suppose de prendre soin de soi. Surtout s'il s'agit d'un enfant troublé. L'exigence n'est pas uniquement sanitaire, c'est-à-dire stratégique. Elle est peut-être même simplement humaine, c'est-à-dire éthique.

Poussés dans nos retranchements, privés des portes de sortie habituelles qu'offrent le départ à l'école, le week-end chez les grands-parents ou le relais éducatif salvateur, il se peut que nous soyons poussés à bout, emportés par la violence des émotions réveillées par la promiscuité relationnelle, elle-même menaçante pour l'enfant. L'effondrement psychique – appelé désormais « burn out parental » – n'est pas loin. Faute d'en avoir perçu les prémisses, il menace de rupture, une de plus, un lien mis à mal. Alors il faut, dans la situation de confinement, penser à se séparer, d'une manière ou d'une autre, pour prévenir l'excès d'attachement et de familiarité ; s'absenter d'une manière ou d'une autre pour lutter contre le trop-plein de présence et le viol des intimités ; s'aménager des stratégies d'éloignement comme antidote à une proximité insoutenable à force d'être extrême... Cela revient à changer de pièce, à prendre l'air sur le balcon, le temps d'une balade, à reprendre son souffle, à téléphoner à un ami ou à un service d'aide psychologique, à surfer sur le net, à s'aménager un temps seul, et/ou avec son conjoint, pour échapper à la pression de la vitalité infantile en excès... S'évader en passant un coup de fil à un proche ou à un psy, pour éviter d'autres coups, toujours regrettables. Et revoir ses ambitions à la baisse. Le pouvoir du parent, qu'il soit d'accueil ou non, est, nécessairement, limité. Pour remonter au front un peu plus tard. Prendre soin de soi pour pouvoir continuer à prendre soin de l'enfant... Tel est le défi à relever.

La compétence du parent s'exprime ainsi, dans la capacité du père ou de la mère, à renoncer, sur le mode du consentement raisonnable et de l'acceptation non coupable, à tout savoir ou pouvoir faire pour son enfant. Le confinement en radicalise la nécessité en rendant caduque, contreproductif voire dangereux tout acharnement éducatif ou affectif et, ce faisant, les prétentions des experts à savoir quoi dire aux parents pour qu'ils soient encore plus et mieux parents. La pression est suffisante en temps ordinaire et suffisamment excessive en ces temps extraordinaires pour qu'il ne soit pas vain de rappeler qu'il n'y a pas lieu de demander aux parents non seulement d'en faire davantage mais surtout de leur demander de faire ce qu'ils ne peuvent ni ne savent pas faire.

Et il n'y a pas là d'urgence. On a le temps. Trop peut-être ! Et ce qu'il n'est pas possible aujourd'hui le sera peut-être demain ? Et si ce n'est pas par soi-même, peut-être le sera-t-il par d'autres. On ne peut pas tout faire. On ne doit pas tout faire. Aussi, n'y a-t-il pas lieu d'avoir des objectifs de réussite démesurés. Le parent n'est pas un enseignant. L'école peut attendre... C'est l'occasion de le rappeler : les parents (qu'ils soient d'origine ou d'accueil) ne sont pas des enseignants, pas plus qu'ils ne sont des médecins lorsque leur enfant est malade ou des psy s'il souffre de troubles psychiques. Et ce n'est pas une question de compétence mais de positionnement généalogique. En effet, le salut de l'enfant tient à ceci que ses parents renoncent à tout savoir et tout pouvoir sur lui. C'est, disons-nous encore une fois, l'essence même de la parentalité que d'être partagée. Autrement dit, la délégation est au cœur même du principe parental qui suppose des éducateurs que leur rapport à l'enfant soit traversé par le consentement à renoncer à... et à déléguer une part du pouvoir que la prééminence juridique et affective de leur positionnement leur confère. Confier l'enfant à l'enseignant, à l'aide maternelle, à l'animateur de loisirs, etc., c'est pour le parent faire

l'épreuve salutaire d'une limite mise à son pouvoir sur l'enfant : il ne peut pas tout pour lui ! C'est pour l'enfant échapper avec soulagement à la toute-puissance de son parent sur lui, garantie d'une émancipation progressive et possible de la tutelle familiale.

Le confinement attribue donc au parent une responsabilité, une pression en fait, qui excède non seulement sa compétence – en un sens c'est heureux ! – mais également pollue son positionnement généalogique vis-à-vis de l'enfant. D'où le risque de vouloir en faire trop et, soit d'y parvenir, tant pis pour l'enfant sur lequel l'emprise se renforce jusqu'à l'explosion, soit d'échouer, tant pis pour le parent, dès lors exposé au risque du désormais fameux « burn out parental ».

Aussi un objectif raisonnable et nécessaire serait-il, dans le contexte de confinement familial, celui de faire durer, autant que possible, une cohabitation extraordinaire, temporaire, et aux effets possiblement délétères, entre les générations au sein de la famille.

Aider les parents, une proposition contre-intuitive ?

Au terme de cette réflexion, nous aboutissons à une conclusion en forme de question quant à savoir ce qu'aider les parents veut dire, ce qui supposerait d'autres longs développements. Mais qu'il nous soit permis de dire que, si la compétence des parents revient à ce qu'ils consentent aux limites de leurs aptitudes à s'occuper de leurs enfants, à partir de quoi l'intervention d'un autre est non seulement possible mais souhaitable, alors l'on peut envisager d'inscrire l'aide à la parentalité dans une toute autre perspective que celle du renforcement de savoirs ou de savoir-faire dont l'expert en parentalité détiendrait la clef qui ferait défaut au parent. D'autant plus qu'il n'est pas impossible que le professionnel ne soit finalement pas beaucoup plus assuré de son propre savoir que le parent. Aussi son expertise doit-elle désormais se situer ailleurs que dans la possession d'une connaissance sur les bonnes pratiques parentales à dispenser à force de prescriptions, préconisations et autres conseils.

C'est au contraire, au lieu même où le savoir vient à manquer, de part et d'autre, qu'une rencontre est possible entre parent et professionnel dont l'alliance peut être l'occasion d'une élaboration voire d'une action « conjointe ». Elaboration dans le sens d'accompagner le parent dans un « travail sur soi » – particulièrement fécond pendant cette période de confinement – à l'horizon duquel son rapport à l'enfant et à soi-même en tant que parent peut être l'occasion d'un imperceptible mais conséquent pas de côté dans sa manière jusque-là ordinaire de faire. Action dans le sens où « faire avec » (la cuisine, les courses, le chemin) le parent constitue un au-delà du « parler avec », tout aussi riche et fructueux. Dans les deux orientations

de travail, le « avec » de l'accompagnement prend le pas sur le « pour » de la domination, comme reconnaissance de la limite à laquelle tout un chacun est soumis, donnant tout son sens à l'alliance c'est-à-dire la coopération et, plus précisément, la co-éducation sinon la co-parentalité. Car c'est au creuset même de la conjugaison des manques à être des hommes et des femmes que naît l'humain.

Bibliographie

- Chapon N. et Premoli S. (dir.), *Parentalité d'accueil en Europe : regards théoriques et pratiques professionnelles*, Presses Universitaires de Provence, 2018.
- Coum D., *Paternités : figures contemporaines de la fonction paternelle*, EHESP, 2016.
- Coum D., *Repères pour le placement familial*, Erès, 2017.
- Coum D. (dir.), *Par-delà l'amour et la haine dans les liens familiaux*, Erès/Parentel, 2020.
- Forget J.-M., *Les violences des adolescents sont les symptômes de la logique du monde actuel*, coll. Temps d'arrêt, Yapaka, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2010.
- Gratton E. (dir.), *Nouveaux regards sur la filiation : perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse*, Presses Universitaires de Rennes, 2017.
- Neyrand G., Wilpert M.-D. et Coum D., *Malaise dans le soutien à la parentalité : pour une éthique d'intervention*, Erès, 2017.
- Neyrand G. (dir.), *Faire couple, une entreprise incertaines*, Erès, 2020.
- Quentel J.-C., *Le parent, culpabilité et responsabilité en question*, De Boeck, 2008.

Pour approfondir le sujet



- Comment aider les parents à reconnaître les limites de leurs compétences ? avec Daniel Coum
- Quelle cohérence éducative entre les adultes autour de l'enfant ? avec Daniel Coum
- Qui sont les parents d'un enfant ? avec Daniel Coum
- Le professionnel de l'enfance, substitut de la fonction parentale, avec Pierre Delion
- Grandir, c'est apprendre à se séparer, avec Pierre Delion
- Comment soutenir une alliance éducative autour de l'enfant ?, avec Gérard Neyrand
- L'alternance éducative : du parent au professionnel de l'enfance, avec Gérard Neyrand
- ...
- Le travail social animé par la « volonté artistique », de David Puaud
- La parentalité aujourd'hui fragilisée, de Gérard Neyrand
- ...
- Parents – enfants confinés... Comment ne pas péter les plombs ?
- Quelques points d'appui pour les professionnels de l'aide dans le contexte du Covid-19
- ...

CONTEXTE COVID-19

Ressources pour les professionnels

VIDÉOS EN LIGNE



[Développement de l'enfant] Patricia Baguet

[Société] Dominique Ottavi

[Développement de l'enfant] Marie-Paule Durieux

[L'accueil des maternelles] Marie Masson

[L'accueil de la petite enfance] Anne Dethier

[Le société] Dany-Robert Dufour

[Le langage] Véronique Rey

[Co-éducation] Gérard Neyrand

[Naissance] Pascale Gustin

[Phases de la crise] Delphine Pennewaert

[Maltraitance] Virginie Plennevaux

[Maltraitance] Claire Meersseman

[Adolescence] Antoine Masson

[Adolescence] Aurore Mairy

[Développement de l'enfant] Christine Desmarez

[Adolescence] David Puaud

[La co-éducation] Daniel Coum

dont

- Etre parent en contexte de confinement : concilier tous les rôles est une gageure
- Contexte de confinement, une mesure sanitaire paradoxale au rôle habituel de la famille

· ...

[L'enseignement] Françoise Guillaume

[Le lien social] Véronique Le Goaziou

[L'écoute] Pascal Kayaert

[Le rire] David Le Breton

[Le développement de l'enfant] Pierre Delion

· ...

PODCASTS DES CONFÉRENCES EN LIGNE

· *Faire famille au temps du confinement et en sortir : comment renouer autour de l'enfant l'alliance éducative entre adultes ?* avec Daniel Coum - webinaire du 15 mai 2020

· *Covid-19 : du confinement au tracing* avec Vincent Magos - webinaire du 8 mai 2020

· *Accompagner en pensant la crise Covid-19 en phases* avec Delphine Pennewaert - webinaire du 29 avril 2020

· *Comment accompagner les devenant parents et leurs tout-petits en temps de crise ?* avec Pascale Gustin - webinaire du 24 avril 2020

· *L'adolescence en temps de crise et de confinement* avec Antoine Masson - webinaire du 17 avril 2020

· ...

Durant le (dé)confinement Covid-19, retrouvez chaque semaine de nouvelles vidéos en ligne réalisées à partir de vos questions.

Faites- nous part de vos questions relatives à vos pratiques professionnelles ajustées dans ce contexte particulier. Nous nous en ferons le relais via le site.

sur yapaka.be

Temps d'Arrêt / Lectures

Derniers parus

85. Introduire l'enfant au social.

Marie Masson

86. Peut-on encore toucher les enfants aujourd'hui ?

Pierre Delion

87. Corps et adolescence.

David Le Breton

88. La violence conjugale frappe les enfants.

Christine Frisch-Desmarez

89. La violence de jeunes : punir ou éduquer ?

Véronique Le Goaziou

90. L'évolution des savoirs sur la parentalité. Gérard Neyrand

91. Les risques d'une éducation sans peine

Jean-Pierre Lebrun

92. La vitalité relationnelle du bébé. Graciela C. Crespin

93. Prendre soin du bébé placé. Geneviève Bruwier*

94. Les trésors de l'ennui.

Sophie Marinopoulos

95. Prévenir la violence par la discussion à visée philosophique.

Michel Tozzi

96. Coopérer autour des écrans.

Pascal Minotte

97. Les jeunes, la sexualité et la violence. Véronique Le Goaziou

98. Evolution du traitement des ruptures familiales.

Benoît Bastard

99. L'attachement, un lien revisité à l'adolescence.

Lauriane Vulliez-Coady, Frédéric Atger et Claire Lamas

100. Prévenir la maltraitance.

Vincent Magos

101. Du déclin au réveil de l'intérêt général.

Dany-Robert Dufour

102. La parentalité aujourd'hui fragilisée.

Gérard Neyrand

103. L'attention à l'autre.

Denis Mellier*

104. Jeunes et radicalisations.

David Le Breton

105. Le harcèlement virtuel.

Angélique Gozlan

106. Le deuil prénatal.

Marie-José Soubieux, Jessica Shulz

107. Prévenir la négligence.

Claire Meersseman

108. A l'adolescence, s'engager pour exister. Marie Rose Moro

109. Le secret professionnel, fondement de la relation d'aide et d'écoute. Claire Meersseman,

André Donnet, Françoise Dubois, Cécile Guilbau

110. La portée du langage.

Véronique Rey, Christina Romain, Sonia DeMartino, Jean-Louis Deveze

111. Etre porté pour grandir.

Pierre Delion

112. Le travail social animé par la « volonté artistique ».

David Puaud

113. Quand la violence se joue au féminin. Véronique Le Goaziou

114. Résister à l'algocratie – Rester humain dans nos métiers et dans nos vies. Vincent Magos

115. Mères et bébés en errance migratoire. Christine Davoudian

* Ouvrage épuisé.

Découvrez toute la collection Temps d'Arrêt et retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en ligne, ...

En Belgique uniquement

Les livres de yapaka

disponibles gratuitement au 0800/20 000 ou infos@cfwb.be



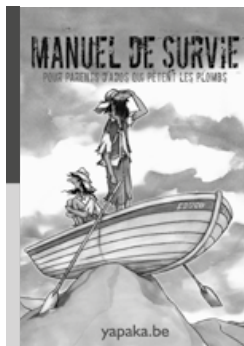
POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 2 ANS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ADOS



POUR LES ENFANTS



POUR LES ADOS DE 12 À 15 ANS